Mercure galant (1678)

Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

BnF Gallica

Mercure galant (1678). 1687/04.

1/ Les contenus accessibles sur le site Gallica sont pour la plupart des reproductions numériques d'oeuvres tombées dans le domaine public provenant des collections de la BnF. Leur réutilisation s'inscrit dans le cadre de la loi n°78-753 du 17 juillet 1978 :
- La réutilisation non commerciale de ces contenus est libre et gratuite dans le respect de la législation en vigueur et notamment du maintien de la mention de source.
- La réutilisation commerciale de ces contenus est payante et fait l'objet d'une licence. Est entendue par réutilisation commerciale la revente de contenus sous forme de produits élaborés ou de fourniture de service.

CLIQUER ICI POUR ACCÉDER AUX TARIFS ET À LA LICENCE

2/ Les contenus de Gallica sont la propriété de la BnF au sens de l'article L.2112-1 du code général de la propriété des personnes publiques.

3/ Quelques contenus sont soumis à un régime de réutilisation particulier. Il s'agit :

- des reproductions de documents protégés par un droit d'auteur appartenant à un tiers. Ces documents ne peuvent être réutilisés, sauf dans le cadre de la copie privée, sans l'autorisation préalable du titulaire des droits.
- des reproductions de documents conservés dans les bibliothèques ou autres institutions partenaires. Ceux-ci sont signalés par la mention Source gallica.BnF.fr / Bibliothèque municipale de ... (ou autre partenaire). L'utilisateur est invité à s'informer auprès de ces bibliothèques de leurs conditions de réutilisation.

4/ Gallica constitue une base de données, dont la BnF est le producteur, protégée au sens des articles L341-1 et suivants du code de la propriété intellectuelle.

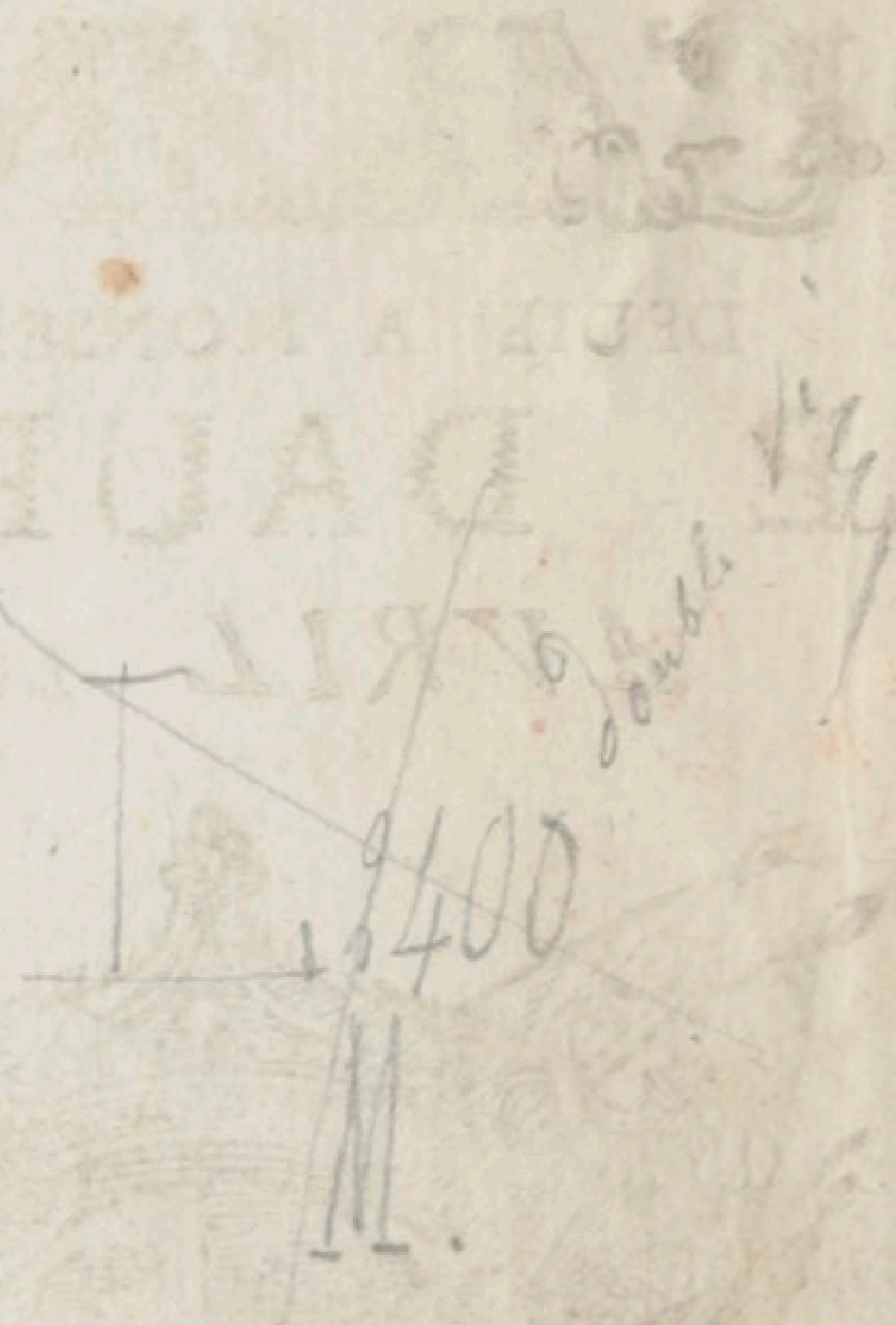
5/ Les présentes conditions d'utilisation des contenus de Gallica sont régies par la loi française. En cas de réutilisation prévue dans un autre pays, il appartient à chaque utilisateur de vérifier la conformité de son projet avec le droit de ce pays.

6/ L'utilisateur s'engage à respecter les présentes conditions d'utilisation ainsi que la législation en vigueur, notamment en matière de propriété intellectuelle. En cas de non respect de ces dispositions, il est notamment passible d'une amende prévue par la loi du 17 juillet 1978.

7/ Pour obtenir un document de Gallica en haute définition, contacter
utilisationcommerciale@bnf.fr.

Uu

(146)



Un 4869

MERCURE

GALANT

DEDIE' A MONSEIGNEUR

LE DAUPHIN.

BIBLIOTHEQUE IMPERIALE

AVRIL 1687.



AU PALAIS,

A PARIS,

ON donnera toûjours un Volume nouveau du Mercure Galant le premier iour de chaque Mois, & on le vendra, Trente sols relié en Veau, & Vingt-cinq sols en Parchemin.

A PARIS,
Chez G. DE LUYNE, au Palais, dans la Salle des Merciers, à la Justice.
T. GIRARD, au Palais, dans la Grande Salle, à l'Envie.
Et MICHEL GUEROULT, Court-neuve du Palais, au Dauphin.

M. DC. LXXXVII.

AVEC PRIVILEGE DU ROY.

AVIS DU LIBRAIRE AU LECTEUR de la Campagne.

LA longue maladie de celuy qui vendoit le Mercure avant moy, en ayant souvent fait retarder le debit depuis une année, & reculé sur tout les Envoys qui se faisoient à la Campagne, j'avertis tous ceux qui souhaiteront l'avoir, que non seulement je tacheray de restablir les choses par mes soins, ensorte que le Mercure se trouvera imprimé au commence-

les Libraires qui les vendront. Quand il se rencontrera qu'on demandera ces Livres à la fin du mois, on les joindra au Mercure, afin de les envoyer dans le mesme paquet. Tout cela sera executé avec une exactitude dont on aura tout lieu d'estre content. Je prie seulement qu'on ait soin d'affranchir les Lettres de port, & de le faire marquer sur lesdites Lettres.

Je debiteray au premier jour le Voyage de M. le Chevalier Chardin, enrichy de quantité de Figures.

Avis pour placer les Figures.

L'Air qui commence par, *La charmante Beauté que mon amour adore*, doit regarder lx page 68.

La Chanson qui commence par, *Il n'ist plus temps de répandre des larmes*, doit regarder la page 161.

Le Chasteau de Mongais doit regarder la page 163.

Extrait du Privilege du Roy.

PAR Grace & Privilege du Roy, donné à Chaville, le 18 Iuillet 1683. Signé, Par le Roy en son Conseil, IUNQUIERES, Il est permis au Sieur DANNEAU, Ecuyer, Sieur Devizé, de continuer de faire imprimer, vendre & debiter le Livre intitulé, MERCURE GALANT, contenant plusieurs Relations, Histoires, & generalement tout ce qui dépend dudit Livre, par tel Imprimeur qu'il voudra choisir ; Et defenses sont faites à tous Imprimeurs & Libraires, & tous autres de faire imprimer, vendre & debiter ledit Livre, ny graver aucunes Planches servant à l'ornement d'iceluy, ny mesme de le donner à lire, pendant le temps & espace de dix années entieres, le tout à peine de six mille livres d'amende contre les Contrevenans ainsi que plus au long il est porté esdites Lettres.

Registré sur le Livre de la Communauté, aux charges & conditions portées, le 14. Septembre 1663. Signé ANGOT, Syndic.

Ledit Sieur DEVIZE' a cedé son droit du present Privilege à Michel Gueroult Libraire, pour en jouir suivant l'accord fait entr'eux.

MERCVRE GALANT

AVRIL 1687.

EN vous parlant ſur la fin de ma Lettre du mois paſſé de tous les devoirs de Chreſtien & de Roy que Sa Majeſté a remplis pendant la Semaine-Sainte, avec le zele édifiant, & la pieté fer-

vente qui luy ſont ordinaires
j'ay oublié de vous dire que l
Jeudy Saint M. l'Abbé Cap-
peau avoit preſché le Sermon
de la Cene. C'eſt le meſme qu
l'année derniere preſcha dan
une pareille occaſion devan
Monſeigneur le Dauphin. Ce
choix réiteré parle aſſez à l'a-
vantage de cet Abbé, ſans qu'i
ſoit beſoin de luy donner icy
les loüanges qu'il a meritées.
Aprés avoir traité l'Evangile du
jour d'une maniere auſſi ſainte
qu'éloquente, il parla de l'a-
mour des Peuples pour le Roy,
& de la tendreſſe du Roy pour

ſes Peuples, des larmes de joye de ces Sujets zelez, de leurs vœux & de leurs prieres pour la Perſonne ſacrée de leur Souverain. La peinture qu'il en fit, parut tout-à-fait chreſtienne, & il n'y eut perſonne qui n'en fuſt touché. Auſſi faut-il demeurer d'accord qu'on ne peut trop admirer l'ardent amour qu'ils ont pour leur Prince. I'ay preſque remply cinq ou ſix de mes Lettres des marques éclatantes qu'ils en ont données. La derniere ne contient que d'ingenieuſes Feſtes, où cet amour a paru de toutes les manieres dont

il a eſté poſſible à des Sujets de l'exprimer, & toûjours accompagné d'un emportement tendre & reſpectueux ; mais comme leur zele eſt ſans égal, c'eſt une matiere inépuiſable. Ainſi je me vois obligé de vous en parler encore, mais il faut auparavant vous entretenir de quelques autres Articles, & vous faire voir les ſentimens que ces ſaintes réjoüiſſances ont inſpirez à Sa Majeſté. Je vous ay fait la peinture d'un nombre infiny de ſes actions ; je vous ay rapporté chaque fois des paroles de ce Prince, qui en cau-

ſant l'admiration de toute la terre, ont fait croire que ſa grandeur d'ame, & ſa pieté ne pouvoient aller plus loin. Cependant voicy encore quelque choſe de nouveau, que les prieres des Peuples, & les vœux qu'ils ont adreſſez au Ciel pour ce grand Monarque, luy ont fait réſoudre, & dont on verra bien-toſt l'execution. *Pendant que tous mes Peuples*, dit le Roy il y a quelque temps, *ſont aux pieds des Autels, pour remercier Dieu du retour de ma ſanté, qu'il a accordée à leurs prieres, ie dois à mon tour luy faire voir ma re-*

connoiſſance par des actions de graces particulieres; & pour cela i'ay reſolu deluy faire rendre tous les iours des honneurs que l'uſage n'a pas encore établis. Il voulut en meſme temps que Mr l'Archeveſque ordonnaſt à tous les Curez de Paris, de faire aſſembler chacun dans ſa Paroiſſe les Marguilliers d'honneur, les autres Marguilliers, & quelques-uns des plus notables Paroiſſiens, afin que dans l'aſſemblée qu'ils auroient pris ſoin de convoquer, chacun fiſt faire un projet de la maniere dont on pourroit porter le Viatique aux Malades avec plus

d'éclat & plus de décence que l'on n'a accoûtumé. Il ordonna auſſi que ces differens projets ſeroient remis entre les mains de Mr l'Archeveſque, qui les luy rapporteroit, afin que Sa Majeſté puſt choiſir celuy qui luy agréroit le plus, ou bien en former un de tous ceux qui luy plairoient davantage. On doit executer ce deſſein ſans diſtinction de rang, c'eſt à dire qu'on portera le ſaint Viatique au dernier du Peuple avec autant de pompe & d'éclat, qu'aux Perſonnes les plus qualifiées.

Dans le haut degré de gloire

où le Roy a mis la France, peut-elle faire une priere moins ardente pour la conservation de ce Monarque, que celle qui est contenuë dans ce Sonnet de Mr Mignot de Busſi, de l'Academie de Villeneuve?

PRIERE DE LA FRANCE A DIEU.

TA bonté, Dieu puiſſant, eſt la ſource feconde
De la gloire & des biens que par tout je reçoy,
Mais LOUIS eſt la main qui les répand ſur moy;
A regner, à donner tu veux qu'il te ſeconde.

S

Avec éclat en luy ta ſageſſe pro-
fonde (*d'un ſaint Roy.*
Joint le bras d'un Heros & le cœur
Si l'un par ſa puiſſance impoſe à tous
la loy, (*monde.*
L'autre eſt par ſa vertu les delices du

S

De ſes rares bienfaits n'arreſte point
le cours,
Oblige la Nature à reſpecter les
jours
De celuy qu'elle voit forcer tous les
obſtacles.

S

Tu l'as mis au deſſus du reſte des
Mortels,
Tu fais que tous ſes pas ſont autant
de miracles.
Ah! grand Dieu, fais-en un qui les
rende éternels.

La Deviſe que j'ajoûte à ce Sonnet, eſt de M Rault, de Roüen. Elle a pour corps le Soleil, qui perce les nuages & diſſipe les ombres dont il eſtoit environné pendant la nuit. Ces mots en font l'ame, *Clarior è tenebris.*

Tel que malgré leurs voiles ſombres
L'Aſtre qui ramene le jour,
Chaſſe & diſſipe à ſon retour
L'horreur de la nuit, & les ombres:
LOUIS, ce Heros ſans pareil,
Attaqué de douleurs aiguës,
Malgré leurs pointes continuës,
En triomphe, auſſi-bien que l'on voit
le Soleil
Par ſes premiers rayons mettre en fuite
les nues.

Voicy d'autres Vers faits pour le Roy. Ils sont de l'illustre Madame des Houlieres, qui pour faire voir la fecondité de son genie, a voulu s'assujetir dans tous les Vers feminins à la seule rime en *oüille*.

AMoureux Rossignol, de qui la voix chatoüille
L'oreille & le cœur à la fois;
Zephirs, qui murmurez dans le fond de ce Bois,
Ruisseaux, de qui l'onde gazoüille,
Taisez vous, laissez-moy dans un profond repos
Resver quelques momens au plus grand des Heros.
Jamais d'une Campagne il n'est sorty bredoüille;

Dés que ſes Ennemis ont oſé l'irriter,
Sur eux on l'a veu remporter
Plut d'une glorieuſe & ſuperbe dé-
poüille.
Rien ne reſiſte à ſa valeur,
Tout rit à ſes deſirs ; malheur, troïs
fois malheur
A quiconque avec luy ſe broüille.
Bien qu'un calme profond regne dans
ſes Etats,
Ses Guerriers toutefois ne ſe repoſent
pas.
De peur que dans la Paix leur vertu
ne ſe roüille,
Tantoſt le fier Soldat par ſa veuë ani-
mé
S'exerce dans la plaine d'Oüille ;
Et tantoſt dans un Camp ponr ſix moïs
renfermé
Il fait ſentinelle & patroüille.
L'Etat ne ſouffre point de ſes grands

mouvemens, (breux Camps
En pleine ſeureté prés de ſes nom-
Meurit le doux raiſin, & groſſit la
citroüille,
La Vache y paiſt l'herbage, & la
Canne y farfoüille.
L'avare Laboureur y moiſſonne ſes
champs,
Sa fille ſans danger y file ſa que-
noüille,
Et jamais il ne voit ſans de prompts
payemens
Emporter le lard & l'andoüille,
De ſon chetif foyer uniques ornemens.
En vain dans le vieux temps je
foüille
Pour pouvoir comparer ſes faits à
d'autres faits;
Les antiques Heros ont toûjours quel-
que mais,
Ou quelque ſi qui les barboüille,

Et chez LOUIS LE GRAND

on n'en trouve jamais.

Dans les travaux de Mars, dans le

ſein de la Paix

Par nul dèreglement ſa gloire ne ſe

ſoüille.

Puiſſe-t-il triompher toûjours,

Poiſſe-t-il ne paſſer que d'agreables

jours!

Que jamais de pleurs on ne moüille

Les Autels pour un Roy ſi grand, ſi

fortuné;

Devant eux qu'on ne s'agenoüille

Que pour benir le Ciel de nous l'avoir

donné.

Aprés vous avoir envoyé dans pluſieurs de mes Lettres des morceaux ſeparez touchant la Peinture des plus éclatans endroits de Verſailles, & vous en

avoir fait l'entiere deſcription dans la ſeconde & troiſiéme partie de la Relation de l'Ambaſſade de Siam en France, je vous envoye celle des deux Salons qui ſont aux deux bouts de la grande Galerie du meſme Chaſteau. Comme ils ne ſont achevez que depuis fort peu de temps, je n'ay pû vous en faire part plûtoſt. Ces deux Salons ont eſté peints par Mr le Brun. Si on ne peut les voir ſans admirer la beauté & la force de ſon Pinceau, ainſi que la vivacité de ſes expreſſions, je croy qu'on n'en pourra lire la deſcri-

ption ſans donner de nouvelles
loüanges à ſon excellent genie.
Je devrois vous en dire davanta
ge, mais en liſant la deſcriptio
de ces deux Salons, vous ferez
vous-meſme les reflexions que
cet Ouvrage demande.

EXPLICATION
des deux Salons de la Galerie de Verſailles.

ON trouve aux deux bouts
de la Galerie de Verſail-
les deux Salons, aboutiſſans aux
Apartemens du Roy & de Ma-

dame la Dauphine. Celuy du costé des Apartemens de Sa Majesté, est nommé *le Salon de la Guerre*, & l'autre, *le Salon de la Paix*. Tous les ornemens de Sculpture de l'un & de l'autre sont de bronze doré, & conviennent au sujet que Mr le Brun a representé dans ses voûtes. Sur le couronnement des portes du Salon de la Guerre, les Masques des Saisons signifient que l'air brûlant ou glacé n'a pû retarder la rapidité des Conquestes de nostre Monarque, qui a toûjours vaincu, & dans tous les mois de l'année.

18 MERCURE

Les couronnemens des porte
du Salon de la Paix ſont enr
chis de teſtes de Muſes, qu
marquent les Sciences, & le
beaux Arts qu'il ſoûtient &
fait fleurir par ſa bonté &
par ſa magnificence. Quatr
Tableaux ceintrez repreſenten
ſur les faces de la voûte du
Salon de la Guerre, Bellone qu
détruit & renverſe tout, & le
trois Puiſſances ennemies de la
France armées vainement con-
tre elle. Tous ces Tableaux ſont
enfermez dans de riches bordu-
res de palmes, entortillées de
branches de Laurier, & les angles

sont décorez de Globes fleur-delisez, avec des Couronnes royales, accompagnées de trophées d'armes en relief doré. Au dessus des Globes, des Enfans colorez embouchent des Trompettes, pour publier les Triomphes de cette Monarchie victorieuse, & soûtiennent des Cartouches à fond verd, rehaussez d'or, avec la Devise du Prince qui la gouverne.

I. Tableau, dans la Coupe.

Le premier Tableau est au milieu de la voûte. On y voit la France sur un nuage, la sou-

dre en main. L'Image du Roy eſt peinte ſur ſon Bouclier, dont la force & la vertu égales à celuy de Minerve, la mettent à couvert de tous les coups que ſes Ennemis luy veulent porter, la défendent de tous leurs efforts, confondent tous leurs projets, & cette teſte precieuſe en la conſervant, produit toutes les Victoires gagnées par ſes Generaux, & qui ſous la forme de belles filles aîlées, & couronnées de Laurier, ſemblent s'élever vers elle avec les marques des lieux où elles ont eſté remportées. Celles qu'on ap-

perçoit sous le nuage qui soû-
tient cette invincible Monar-
chie, élevent deux Tableaux, où
l'on a representé dans le plus
large, Fribourg pris par Mr le
Mareschal de Crequy, & dans
l'autre la Bataille de Sinzin don-
née par Mr le Mareschal de Tu-
renne. Une Victoire éclatante
par la vivacité de ses draperies
jaunes & blanches qui la rendent
remarquable, tient des Palmes
dans l'une de ses mains & dans
l'autre une Pique & des Cor-
dons qui soulevent un Tableau
de la défaite des Troupes d'Al-
lemagne que Mr le Mareschal

de Turenne force à repaſſer le Pont de Strasbourg. Une autre Victoire aide à ſoutenir ce Tableau, & par cette ſeconde Victoire on a pretendu marquer que cette Bataille fut grande & remportée ſur preſque tous les Princes de l'Empire. Une autre s'éleve au deſſus de celle-cy. Elle porte un Etendard rouge aux Armes du Prince d'Orange. Les Trophées de pluſieurs Places conquiſes poſez ſur la bordure, garniſſent l'eſpace entre ces Victoires & trois autres, dont l'une veuë toute entiere, éleve un Eſtendard

verd armoirié de Lorraine. La ſeconde eſt pour la priſe de Luxembourg. Elle tient un Bouclier aux Armes de cette Place; & la troiſiéme porte dans ſes mains des Palmes & des Lauriers pour couronner le Vainqueur. Un autre Grouppe de trois Victoires, dont la principale tres-belle & veuë pardevant, tient les Armes de Straſbourg, ſemble tranquillement aſſiſe ſur des Trophées pour faire entendre que cette Place a reconnu le Roy pour ſon Souverain pendant la Paix La ſeconde leve un Tableau de la

priſe de Scheleſtadt; & la troi-
ſiéme porte ſur ſon épaule un
Trophée de pluſieurs Places de
moindre conſequence, que les
Armées de ſa Majeſté ont
ſoumiſes dans les premieres
Campagnes. Une derniere Vi-
ctoire emporte la dépoüille d'un
des Chefs Ennemis pour expri-
mer la priſe de pluſieurs Princes
& Generaux.

II. Tableau, ſur les feneſtres oppoſées à la cheminée.

Ce Salon portant le monde,
la Guerre, on a formé dans le
premier des quatre Tableaux
qui

qui ſont au deſſous du milieu de la voûte, une juſte idée du deſordre & du ravage qu'elle porte par tout. On y voit cette Déeſſe terrible & menaçante acccompagnée de la Rebellion & de la Diſcorde; ſon Caſque eſt formé d'une teſte de Lion, ſur lequel un Monſtre ſoûtient une queuë couleur de feu. Sa draperie de meſme couleur marque ſon ardeur pour le ſang & le carnage. Elle tient l'épée d'une main, & ſon Bouclier de l'autre. Sur le Bouclier eſt peint un Lion devorant un Taureau.

26 MERCURE

Son Char eſt rapidement traî-
né par des chevaux fougueux
qui ſe mordent, foulant ſous
leurs pieds des armes, & l'Au-
torité, figurée par un homme
renverſé. Un Soldat ayant un
chat ſur ſon Caſque, expri-
me la Rebellion. Son action
eſt pleine de préſomption &
d'orgueil. Il éleve une pique
d'une maniere menaçante. En-
tre les débris de pluſieurs ba-
ſtimens on voit la balance de
Themis renverſée. Ses Tribu-
naux ſont démolis, ſes Arreſts
ſont impuiſſans, & ſa voix n'eſt
plus entenduë. La Religion

dont l'habit blanc marque la pureté, eſt abatuë, & ne peut ſe relever. Les Vaſes ſacrez ſont briſez, les Autels détruits, & la Diſcorde, la teſte entourée de ſerpens, porte par tout le feu. Elle embraze tous les lieux par où elle paſſe avec les flambeaux qu'elle tient dans ſes mains. La Charité en fuyant, cherche une retraite pour ſauver un enfant qu'elle tient entre ſes bras, & toutes ces choſes, & des hommes effrayez marquent la juſte crainte que la Guerre ſanglante répand dans tous les cœurs.

III. *Tableau, ſur la cheminée.*

Dans ce Tableau l'Allemagne ſe couvre de ſon Bouclier, tenant l'épée nuë, dont elle ſemble défendre la Couronne Imperiale qui eſt prés d'elle. Elle paroiſt effrayée, regardant avec étonnement la Victoire, qui du milieu de la voûte luy montre le Tableau où ſont repreſentées ſes Armées ſur leſquelles elle avoit fondé de hautes eſperances, & formé de vaſtes projets, forcée de repaſſer le Pont de Straſbourg, & de chercher leur

ſeureté dans le ſein de ſes Etats.
Son Aigle en paroiſt tout éper-
du, & ſemble vouloir s'envo-
ler. Des Soldats morts, &
d'autres renverſez ſur des Ca-
nons, marquent le monde que
luy a couté cette Guerre. Un
Officier éleve l'étendard de
l'Empire pour aſſembler de
nouvelles Troupes. Des Trom-
pettes ſonnent l'alarme; des
Soldats s'efforcent de fraper;
d'autres fuyent, & cette va-
rieté d'actions fait voir le deſ-
ordre de ſes Armées.

IV. *Tableau ſur les feneſtres opposées à la Galerie.*

L'Eſpagne tient une piquedont elle ſemble vouloir attaquer la France, qu'elle regarde avec colere. Son Lion s'éleve en rugiſſant contre elle, pour faire entendre qu'elle n'a perdu aucune occaſion d'attaquer cette Monarchie. Des Chefs, des Soldats renverſez, & pluſieurs qui fuyent, font connoiſtre ſa défaite. Un Officier éleve le Guidon de Caſtille, dont il voudroit fraper, mais un éclat de Tonnerre le renverſe,

& ſa cheute montre la foibleſſe de ce Royaume. Dans le milieu du Tableau pluſieurs Etendards de differentes couleurs joints enſemble, ſont l'idée des Princes que l'Eſpagne appella à ſon ſecours; & pour marquer les Places, les Armées, & les Machines qu'elle oppoſa pour défendre ſes Provinces, on a feint des Inſtrumens de Guerre, des Forteresſes qui font feu de tous coſtez, & des Soldats faiſant d'inutiles efforts.

V. Tableau, sur la porte de la Galerie.

Dans le dernier Tableau du Salon de la Guerre, l'effroy est peint sur le visage de la Hollande. Elle se couvre en vain de son Bouclier pour se garantir des éclats du Tonnerre qui la font tomber sur son Lion tremblant, qu'on remarque dans une action pleine de crainte. Il tient peu de fléches; celles qui luy ont échapé signifient les Provinces conquises par la France. Sur le devant du Tableau une Figure

armée, le corps à moitié dans l'eau d'où elle ſemble ſortir, élevant l'étendard de la Hollande, eſt l'Image des ſecours, & des inondations auſquels les Etats furent réduits pour ſauver ce qui leur reſtoit de Places. Des Soldats couverts de leurs Boucliers, & le Sabre en main, menacent la France qui les renverſe d'un coup de foudre, auſſi-bien que les Vaiſſeaux ſur leſquels ils ſont, dont les équipages & les balots tombent dans la Mer. D'autres Figures épouvantées de la tempeſte, & des Vaiſſeaux brûlans

ſignifient le deſordre de ſon Commerce & de ſa Marine, & rappellent la memoire de ce qui ſe paſſa à Palerme.

SALON DE LA PAIX.

On voit regner dans le Salon de la Paix, la douceur & le plaiſir. Les mouvemens de joye & de ſatisfaction ont calmé le trouble & le deſordre que les paſſions les plus violentes ont excité dans l'autre Salon, & les Puiſſances qu'on y voit ſeulement occupées de la fureur des armes, laſſes d'une Guerre infructueu-

se, s'empressent en celuy-cy de recevoir la Paix. La Peinture y forme une vive image des avantages que l'Europe en general, & ses Puissances en particulier, en ont receu. Les occupations de ces Nations, leurs divertissemens, & leurs Coutumes y sont ingenieusement marquées. On y voit le rétablissement de la Religion, de la Justice, des Arts, du Commerce, & toutes les Vertus qui semblent abatuës & détruites dans le Salon de la Guerre, triomphent en ce Salon des vices que la Paix renverse. Les

bordures de ces Tableaux ſont compoſées de fleurs & de fruits, & dans les angles on a placé des Lires accompagnées de Caducées & de Cornes d'abondance, pour exprimer l'accord & la fertilité d'un ſi heureux temps. Les enfans peints au deſſus des Lires portent des Sceptres & des mains de Juſtice, & ſoûtiennent des Cartouches avec les Armes de France, ou de Navarre, ornées de feſtons de fleurs & de fruits, pour exprimer le bonheur de ces Royaumes, que la Puiſſance ſoûtient, la Juſtice gou-

verne, & l'abondance enri-
chit.

Le premier Tableau eſt dans le milieu de la voute où l'on voit la France aſſiſe ſur un Globe poſé ſur un Char tiré par des Colombes. Elle tient le Sceptre d'une main & le Bouclier de l'autre, ordonnant à la Paix de deſcendre ſur les Nations qu'elle luy montre avec ſon Sceptre. Cette Divinité eſt couronnée de branches d'Olivier. Elle tient le Caducée, & regarde la France en luy marquant de la main, qu'elle part pour obeïr à ſes

ordres. L'Immortalité couron-
ne cette Monarchie du cercle
de Gloire. Elle ſoutient aū-
prés d'elle la Piramide qui
marque ſon élevation juſqu'au
Ciel, & que ſa memoire ne
perira jamais. L'Abondance
couronnée de Fleurs & de
Fruits, tient la corne fertile
d'Amalthée, & tire d'une cor-
beille que luy preſente un
Amour, des feſtons de fleurs
pour orner le Char, auquel
deux Amours aſſemblent des
Tourterelles ſous le joug de
l'Hymen. L'un de ces Amours
unit enſemble deux de ces

Tourterelles qui ſont liées avec des cordons bleus qui leur tournent autour du col, & d'où pendent des Medailles de France & de Baviere, pour ſignifier le mariage de Monſeigneur & de Madame la Dauphine. L'autre Amour joint les Tourterelles attachées avec des cordons rouges, & les Medailles de France & de Caſtille pour l'union du Roy d'Eſpagne & de Mademoiſelle d'Orleans. Un troiſiéme Amour ſemble ſortir de la bordure, & s'élever avec empreſſement pour ranger ſous un

ſemblable joug deux Tourte-
relles qu'un feſton de fleurs
joint enſemble pour l'alliance
de Monſieur le Duc de Sa-
voye & de Mademoiſelle de
Blois. L'Himen couronné par
les Graces tient ſon Brandon,
qui brûle d'un feu vif & pur,
autour duquel il attache les
feſtons qui raſſemblent ſous
ſon joug les oyſeaux fidelles
& ſenſibles, & que les Poëtes
ont toujours pris pour le ſim-
bole de la conſtance & de la
tendre amitié. La joye publi-
que de tant d'heureuſes Al-
liances & de la Paix, eſt repre-

ſentée par une Femme cou-
ronnée de lierre, qui rit en
joüant des caſtagnettes & du
tambour de baſque. Les cris &
les acclamations publiques
ſont marquez par quantité de
grelots dont ces bracelets ſont
formez & qui bordent ſes
manches, & l'Amour des
plaiſirs joüe d'une cimba-
le antique. La Concorde cou-
ronnée de fleurs tient ſa gre-
nade. Elle pourſuit avec ſon
faiſceau la Diſcorde & l'Envie.
La Religion regarde le Ciel
ſon unique eſperance. Sous
ſon autel l'Hereſie tenant ſon

masque est écrasée sur ses li-
vres. L'innocence paroist tran-
quille ; le mouton qui expri-
me sa douceur est à ses pieds, &
l'on voit sur son visage son re-
pos interieur. La Magnificence
presente à la France les desseins
des superbes bâtimens qu'elle
prepare. Les instrumens des
Arts, & des Cornes d'abon-
dance, d'où sortent confusé-
ment des Sceptres, des Cou-
ronnes, & des Tresors, sont
répandus à ses pieds, pour té-
moigner sa liberalité & son
pouvoir. Toutes ces Figures
donnent une idée generale des

vantages de la Paix ; & les
uatre autres Tableaux laiſſent
oir les biens particuliers que
haque Nation en a receus.

I. *Tableau, ſur la cheminée.*

Dans celuy qui eſt au deſſus
le la cheminée on voit les
rands avantages que la Reli-
ion en à tirez. On découvre
u milieu du Tableau l'Euro-
e tranquille. Son caſque mar-
ue ſa valeur, & ſa corne d'a-
ondance ſa fertilité. Elle tient
a Tiare, qui la fait reconnoiſ-
re pour cette Partie chreſtien-
e, qui par la Paix que la

France vient de luy donner, triomphe de l'Empire Otthoman, dont les dépoüilles ſont ſous ſes pieds. A ſa droite la Juſtice porte ſur ſon Diadême une Etoile qui marque ſon origine. Elle tient ſa balance dans l'équilibre, parce qu'elle a reglé tous les differends qui cauſoient la Guerre, & porte ſon épée droite, pour retenir par la crainte ceux qui oſeront enfreindre les Articles qu'elle a dictez. A l'ombre de cette protectrice du repos & de la paix, des Enfans repreſentent le rétabliſſement des Arts que

la Guerre avoit interrompus. La Peinture & la Sculpture s'étudient à marquer leur reconnoiſſance, en formant pour la poſterité des Buſtes & des Tableaux du Prince qui les éleve & qui les ſoûtient. La Geometrie s'applique à tracer les plans de ſes ſuperbes Baſtimens ; on voit un enfant badiner ſur un Canon qui ſert pour annoncer la Paix, aprés avoir ſervy à declarer la Guerre, On remarque un autre enfant qui dompte un cheval, pour exprimer l'exercice de la Nobleſſe, & leur préparation

pendant la Paix pour les Guerres à venir. Des Jardins dans l'éloignement ſignifient que tout renaiſt & reverdit dans un ſi heureux temps.

A la gauche de l'Europe, la Pieté regarde le Ciel avec ferveur, élevant une caſſolette dont la fumée qui monte en haut eſt l'idée de la Priere. Sa teſte eſt voilée, parce qu'elle voudroit ſe cacher au monde, & que ſes actions les plus ſaintes & le plus éclatantes fuſſent ignorées des hommes & connuës ſeulement de Dieu. Sa Fâme & ſes aîles expriment ſon

rdeur & ſa diligence à donner
du ſecours; c'eſt ce que repre-
ſente une bourſe ouverte dont
elle aſſiſte les indigens figurez
par des Enfans nuds qui pren-
nent de l'or de la bourſe & ra-
maſſent des fruits qu'elle a re-
panduspour ſubvenirà leur ne-
ceſſité. On voit prés d'elle un
Autel antique ſur lequel brûle
e feu pur d'un Sacrifice ſaint.
Un Enfant à genoux devant
l'Autel ſignifie le Culte divin;
il joint les mains en s'inclinant
d'une action pleine d'attention
& d'humilité. Dans l'éloigne-
ment on découvre un Temple

& ſous de grands Arbres un Enfant lit attentivement, pour repreſenter la ſolitude des Religieux, que la Guerre avoit diſperſez, & que la Paix a retablis dans leurs retraites.

III. Tableau, ſur les feneſtres oppoſées à la Galerie.

Dans le troiſiéme Tableau, l'Allemagne appuyée ſur un Globe, regarde avec ardeur la Religion qui eſt peinte dans le milieu de la voûte. Elle ſemble recevoir avec plaiſir l'Amour qui luy donne une branche d'Olivier en ſigne de

Paix,

Paix, & des branches de Laurier pour les Victoires que cette Paix avec la France luy fait remporter ſur les Infidelles. Son Aigle étend ſes aiſles, & ſemble vouloir couvrir plus de terre. Ses Peuples en remercient le Ciel, offrant en ſacrifice les dépoüilles remportées ſur les Ennemis de la Religion, dont ils ont élevé un trophée ſur un Palmier, qu'on remarque derriere un petit Poſtonois qui regarde le Ciel, en portant au feu l'étendard remporté par ſon Roy, & que ce Monarque a envoyé à Sa Sain-

teté. Un Allemand presente un Turban, & deux enfans portent sur un bouclier les dernieres dépoüilles remportées sur les Turcs. Un enfant qui leve un Gobelet, & les Peuples qui font des Brindes aux fanfares des Trompettes & des Musettes, & au bruit de l'Artillerie & des Feux d'artifice, donnent une idée de la joye que leur inspire une Paix dont ils reçoivent de si heureux avantages.

IV. *Tableau, ſur la porte de la Galerie.*

L'Eſpagne léve les mains & les yeux au Ciel, qui accorde à ſes vœux la Paix qu'un Amour luy apporte ſous la figure d'une branche d'Olivier. Son Lion ſe repoſe auprés d'elle à l'ombre A ſa droite des enfans attiſent un grand feu, & jettent dedans les armes & les Etendards inutiles dans ce temps. On en remarque un à demy armé qui en apporte au feu. Un autre ſemble s'en vouloir maſquer.

L'un joüe des Caſtagnettes en danſant, & les Peuples rendent graces du loiſir dont ils vont jouïr. Le plaiſir qu'ils en reſſentent, eſt exprimé par une danſe & par des Feux d'artifice, & leur inclination naturelle pour le repos, par un enfant appuyé nonchalamment ſur un Canon ; il ſemble s'extaſier en chantant au ſon de ſa Guitare, pour faire connoiſtre l'amour de ces Peuples pour ces ſortes d'amuſemens.

V. Tableau, ſur les fenestres oppoſées à la Galerie.

La Hollande à genoux reçoit ſur ſon Bouclier des fléches qu'un Amour luy donne, pour marquer les Provinces que le Roy avoit conquiſes, & qu'il luy a renduës volontairement. Son Lion ſe réchauffe au feu qu'elle a fait allumer, pour brûler les armes & les Inſtrumens de la Guerre. Il n'a plus rien de farouche, & deux enfans badinent avec luy. L'un s'efforce de le monter; mais s'eſtant armé d'armes

peu à ſon uſage, le caſque luy ombe juſque ſur les épaules, & la cuiraſſe & l'épée trop lourdes, l'entraiſnent ou l'embaraſſent. L'autre enfant qui le ſoûtient, tâche de le retenir, & veut l'empeſcher de choir. Un autre badine avec des bottes qu'il eſſaye. Les Bourguemeſtres joignent les mains d'une maniere qui fait connoiſtre combien leur eſt chere cette Paix par laquelle ils vont rétablir le Commerce de leurs Peuples, qui ſans ſonger à ſe divertir, travaillent ſans nul relaſche à équiper des

Vaisseaux, & à les charger de Marchandises; & dans l'éloignement on construit quelques Navires. Dans ces Tableaux les enfans badinent avec les armes, ou les jettent dans le feu, pour faire comprendre que ce qui fait l'occupation serieuse des plus grands cœurs pendant la Guerre, devient dans la Paix le plaisir & l'amusement de la jeune Noblesse, par les Comparses & les Carousels, où les armes servent de divertissement.

Mr le Brun a marqué avec tant d'art les manieres des

Païs qu'il a repreſentez, qu'on reconnoiſt ſans peine les Peuples qui ſont le ſujet de ces Tableaux. Cette diverſité de Phiſionomie, d'habillemens & de coûtumes donne un grand plaiſir, & l'œil eſt encore charmé d'un Jeu de lumiere tres-agréable & tres-nouveau, les objets étant éclairez de la lumiere naturelle, de celle du feu, & des feux d'artifice, ce qui rend ces compoſitions extraordinaires, brillantes & gracieuſes.

Je vous parlay il y a un mois du mariage de M^r le Comte de

Guiche, & de Mademoiſelle de Noailles. Voicy un Epithalame que M Malemant de Meſſange a fait ſur ce ſujet. Vous ſçavez, Madame, que c'eſt un eſprit univerſel. Bien qu'il paroiſſe tout occupé des ſciences les plus relevées, il ne laiſſe pas de reuſſir toûjours dans les Ouvrages Galans.

EPITHALAM
DE MADAME
LA COMTESSE
DE GUICHE.

UN jour l'Amour folâtre & d'une humeur volage,
Par un caprice heureux, voulut de venir sage,
Et dans ces bons momens, chez lu rares & courts,
Alla trouver l'Hymen, & luy tin ce discours.
Regnez en paix, mon frere, au bonheur de la Terre,
Je ne viens point icy pour vous faire la guerre.

Ces Amans criminels j'ay trop servy
les feux,
Veux rendre un Epoux parfaite-
ment heureux.
A son abord, l'Hymen, qu'il ne
visite guere, (voir sincere,
Surpris de voir l'Amour, & de le
demande en l'embrassant, quels sont
les heureux Cœurs,
Qui se sont pû trouver dignes de ses
faveurs.
A la superbe Cour du plus grand
Roy du monde,
Aprés avoir en vain couru la Terre
& l'Onde,
J'ay trouvé, dit l'Amour, deux
Cœurs les plus parfaits,
Qui jamais icy-bas puissent sentir
mes traits:
Tous deux nobles & grands, tous
*deux prudens & sages,

Tous deux à peine entrez au pri
temps de leurs âges,
Tous deux ſortis d'un ſang, do
l'éclat glorieux
Pourroit le diſputer avec celuy d
Dieux.
Le Heros, dans ſa taille, & da
ſon air, exprime
Les traits vifs & brillans d'un H
ros magnanime,
Qui ſans eſtre amolly par les tendr
deſirs, (*Plaiſi*
Sçaura meler la Gloire avecque l
Tel, par les qualitez qu'en luy ſe
il raſſemble,
Que vous penſeriez voir Mars e
l'Amour enſemble.
Déja ſa noble ardeur excitant mo
couroux,
Il m'a preſque rendu de Bellone ja
loux.

uffrez, jeune Guerrier, que l'A-
mour vous arreſte,
énagez ces beaux feux pour une
autre Conqueſte,
a Victoire avec moy n'aura pas
moins d'appas,
ue d'aller avec Mars ſignaler vô-
tre bras.
riſtine a pour charmer une blan-
cheur brillante,
n air plein de grandeur, une dou-
ceur touchante.
ue de cœurs, ſans oſer déclarer leur
tourment,
our l'eclat de ſes yeux ont brûlé
vainement!
e l'Etoile d'Amour l'agreable lu-
miere, (la derniere,
ui la premiere éclate, & brille
ttire le matin moins de Bergers
aux champs,

Et le ſoir à la Ville aſſemble m
d'Amans.
Par deſſus tant d'attraits de
te Nymphe heureuſe,
Sa main docte à pincer la corde h
monieuſe, (die
Exprimant les accors des tons m
Enchante également & l'oreille
les yeux.
Sa Voix meſme pourroit, ſans
témeraire,
Au défaut de la Main ſe promet
de plaire.
Faut-il joindre la Danſe au d
bruit des Concerts;
Sa grace met au jour cent mira
divers,
Et ſçait d'une juſteſſe à nulle a
pareille,
Faire ſentir aux yeux le plaiſi
l'oreille.

Qu'avec tant d'agrémens l'Hy-
men ſeroit heureux,
le Deſtin jaloux n'en traverſoit les
vœux !
Mais helas, jeunes Cœurs, à peine
vos careſſes
Vous auront exprimé vos naiſſantes
tendreſſes,
Que par un coup fatal, qu'on ne
ſçauroit parer,
La Gloire pour un temps viendra
vous ſeparer.
Et l'aimable Chriſtine, à ſa vaine
priere
Il faudra préferer cette Rivale fiere.
En vain, tendre Héros, vôtre cœur
ſentira
Les peines que ſans vous Chriſtine
ſouffrira ;
Vous ſerez malgré vous invincible
à ſes larmes.

Alors, pour consoler ses mortels
alarmes,
Sçavante dans cét Art si vaste
si profond,
Qui reduit l'Univers en un frag
Rond, (trac
Sur l'exact abregé de la Te
Elle suivra vos pas de Contrée
Contrée,
Et ne pensant qu'à vous, essa
chaque jour,
Par cet amusement, de trompe
Amour.
Elle n'a point vécu jusqu'icy no
chalante,
Dans une oisiveté tranquille & la
guissante.
Pallas, pour l'élever, dans le Be
ceau la prit:
De ses dons precieux Apollon l'en
richit,

it tous deux, par leurs soins, à
l'envy l'ont conduite
Dans leurs secrets divins, dont on
la voit instruite.
Durant les tristes jours de vôtre
éloignement,
Loin de prester l'oreille aux discours
d'un Amant,
Nouvelle Rénélope à l'ouvrage at-
tachée, (touchée,
Et d'un aimable Epoux uniquement
Sur un Métier brillant, l'adresse
de ses Doits
Avec des traits dorez tracera vos
Exploits:
Et lorsque du retour l'agreable nou-
velle
Viendra d'un doux plaisir combler
son cœur fidelle,
Lorsque loin des dangers elle vous
reverra,

Dans les dangers encore elle vo
montrera ;
Et ſçaura vous nommer les Hé
de l'Hiſtoire,
Dont vous aurez paſſé la Vale
& la Gloire.
Enfin, pourſuit L'Amour, pou
quoy differons nous ?
On ne ſçauroit trop toſt ſerrer d
nœuds ſi doux.
L'Hymen y conſentit, &
Terre charmée
En témoigna ſa joye en ſon a
exprimée.
Les Bois & les Valons en parure
plus beaux. (*Oiſeau*
On entend redoubler les concerts d
Les Bergers, les Sylvains, l
Faunes, les Dryades,
Pour danſer ſur les fleurs, ſe jo
gnent aux Naïades.

Tout en eſt animé ; tout ſe ſent du
beau jour,
Où l'Hymen de nouveau s'accorde
avec l'Amour.
Vivez, heureux Epoux, vivez,
Nymphe charmante.
Qu'à jamais de ce jour la douceur
vous enchante.
Qu'une Poſterité digne de vos
Ayeux,
Faſſe éclater ſon rang & ſa gloire
à vos yeux.
En ſa faveur le Ciel fera plus d'un
Miracle.
Mais à nos vœux icy nous ſom-
mes un obſtacle.
Le ſecret, pour en voir le ſuccés
s'aſſûrer,
C'eſt de vous laiſſer ſeuls ; il faut
ſe retirer.

Je vous envoye un Printemps que Mr Ludet a fait sur ces paroles.

AIR NOUVEAU.

LA charmante Beauté que mon amour adore.
Par ses divins appas enchante plus de cœurs,
Que l'aimable Printemps au lever de l'Aurore
Ne fait naistre par tout de verdure & de fleurs.
Faites, petits Oyseaux, faites pour Celimene
Retentir dans nos bois mille nouveaux Concerts;
Et vous, Echo, chantez qu'une amoureuse chaine
Engage sous ses Loix mille Peuples divers.

La charmante beauté que mon amour a=do=re par ses diuins apas enchante plus de

coeurs que laimable Printemps au leuer de l'Auro=re Ne fait naistre par tout de ver=

du=re et de fleurs . Faittes petits oyseaux faittes pour Ce=li=meine reten=tir dans nos bois mil=

le nouueaux concerts Et vous Echo chantez qu'vne amoureu=se chai=ne En=ga=ge sous ses

loix mille Peuples diuers et vous Echo chantez qu'vne amoureu=se chai=ne

En=ga=ge sous ses loix mille Peuples diuers

Depuis la convalescence du Roy chaque jour a été un jour d'alegresse pour le Havre. Je vous en ay décrit des Festes presque dans toutes mes Lettres, & si je n'estois accablé de tout ce que j'ay encore à vous dire de cette nature, je vous décrirois celle des Penitens de la même Ville, où tous les Corps ont assisté. La Ville de Loches s'est fort signalée, & rien ne pouvoit estre plus agreable, que les differentes couleurs qui distinguoient diverses Compagnies. La Ville de saint Aignan a aussi servy d'exemple

à ſes Voiſins, par toutes les demonſtrations de joye dont elle a pu eſtre capable. Ainſi dans les lieux où Mr le Duc de St Aignan commande pour le ſervice du Roy, & dans ceux dont il eſt Seigneur, chacun eſt entré dans les mêmes ſentimens, & a montré ſon zele avec beaucoup de diſtinction.

Au reſte, Madame, en vous décrivant ces Feſtes, je ne pretens pas vous faire voir ſeulement juſqu'où les Peuples ont pouſſé les marques de leur amour pour le Roy, mais vous

apprendre auſſi beaucoup de choſes tres-curieuſes touchant les Coûtumes des Païs. Vous en trouverez ſans doute dans la Relation de la Feſte des Prud'hommes, Corps & Communauté des Patrons Peſcheurs de la Ville de Marſeille. Ce ſont les Juges de la Peſche, leſquels ſans Lettres, Loix ny Etude decident ſouverainement par le bon ſens ſeul de tous les differens qui naiſſent parmi les Peſcheurs. Comme ils n'ont que la prudence & une longue experience dans cette profeſſion, on leur a don-

né le nom de Prud'hommes. On en choiſit quatre tous les ans dans le Corps des Peſcheurs, & ce ſont ordinairement les plus vieux & les plus eſtimez par leur probité qui ſont élevez à la dignité de Juges. Ils ſervent une année, & roulent avec les Anciens par nomination de leur Conſeil ſelon le Reglement établi entre eux. Le zele, la fidelité, & la ſimplicité ſincere & naturelle de ces bonnes gens, leur ont ſi bien attiré la bienveillance de nos Rois, ſur tout de ceux qui ont eſté à Marſeille, qu'ils

qu'ils ne leur ont jamais refuſé aucune grace, & il y a environ douze ans que ſa Majeſté leur en accorda une fort conſiderable au voyage que ces Prud'hommes firent à la Cour. Ils ſe ſervent de leurs anciens habits dans les Ceremonies, & conſervent auſſi cet Eſpadon à deux mains qui eſtoit en uſage dans le temps de leur Inſtitution. Ils ſont aſſis ſur un Tribunal à quatre Sieges couverts d'un Drap bleu ſemé de Fleurs de Lys, lors qu'ils donnent audience aux Parties qui plaident leurs cauſes eux-mêmes. On

n'écrit rien ; les condamnations & les executions ſe font verbalement & ſur l'heure, & les quatre Eſpadons ſont couchez pendant l'Audience ſur une longue table qui eſt devant ces Juges.

Le 16. Février ayant eſté choiſi par ce Corps pour rendre des Actions de Graces à Dieu du retour de la ſanté de noſtre Auguſte Monarque, les quatre Prud'hommes, accompagnez de leurs anciens Collegues, d'un grand nombre de Patrons Peſcheurs & de leur Secretaire, ſe rendirent en bel ordre à dix heures du

matin dans l'Eglise Paroissiale de saint Laurens, où ils assisterent à une grand' Messe qui fut celebrée par le Prieur, & à laquelle ils communierent tous. L'aprés dînée ils firent assembler 350 petits Enfans servant à la Pesche, dans la Chapelle des Penitens de sainte Catherine. Ils estoient tous habillez d'un petit Capot, & portoient chacun une Banderole d'Armoisin bleu, semée de Fleurs de Lys d'or. Aprés que le Secretaire de cette Communauté leur eut fait en Provençal un petit discours sur le sujet de

la Feſte, ils firent quelques Prieres & ſortirent de la Chapelle avec des cris & des acclamations qui attiroient les larmes de tout le Peuple. Lors qu'ils furent devant la Maiſon Commune des Prud'hommes, où s'eſtoit auſſi rendu un nombre incroyable de Peſcheurs, ils ſe mirent en marche deux à deux, precedez de ſix Tambours & de ſix Fifres, criant ſans ceſſe, *Vive le Roy.* Six Trompettes les ſuivoient, & marchoient devant les quatre Anciens Prud'hommes, vétus de Drap noir, la Toque de velours noir ſur la teſte, & la

fraize au col fort proprement miſe. Chacun deux portoit un grand & long Eſpadon à deux mains élevé ſur leurs épaules, qui eſt la marque de la Juriſdiction Souveraine, que pluſieurs Lettres Patentes leur ont attribuée ſur la Peſche. Ces quatre Anciens Prud'hommes eſtoient ſuivis des ſix Filles Orphelines appellées *les Filles griſes*, parce qu'elles ſont habillées de Drap gris. Elles ſont nées de pauvres Patrons Peſcheurs. Les Prud hommes les font élever aux dépens de la Communauté, & les marient

enſuite, leur en ſubſtituant d'autres pour remplir le même nombre. Ces Filles qui avoient auſſi communié le matin, tenoient des Banderoles pareilles à celles des petits Enfans. Quatre jeunes hommes portant un Guidon d'Armoiſin, Aeurdelizé, & fort proprement vétus, ſuivoient les ſix Filles griſes, & aprés eux venoient les nouveaux Prud'hommes dans le meſme habit que les Anciens. Ils étoient precedez de la grande Bande de Violons, & ſuivis d'un grand nombre de Patrons Peſcheurs

de tous âges. Cette Troupe ayant passé par toutes les principales ruës de la Ville, alla se rendre dans l'Eglise de saint Laurens, où l'on chanta le *Te Deum* & des Motets en musique. Lors que l'on donna la Benediction les Prud'hommes leverent leurs Espadons au bruit des Violons & des Trompetes. Quantité de Boëtes se firent entendre, & ce fut ensuite un cry continuel de *Vive le Roy*. Aprés la Ceremonie, les quatre Prud'hommes en charge distribuerent des aumosnes aux Pauvres Pa-

trons Pescheurs, qui n'avoient pas dequoy faire subsister leurs familles à cause de la sterilité de la Pesche. La nuit venuë, ils marcherent vers la Place de saint Jean à la clarté de plusieurs Flambeaux de cire blanche, & ils y allumerent un grand Feu de Joye. En même temps on vit paroistre plus de trois cens Bateaux illuminez. Les Maisons de tous les Patrons Pescheurs parurent aussi toutes en feu, ainsi que la Maison Commune des Prud hommes, devant laquelle il y eut un tres-beau Feu d'Ar-

tifice repreſentant le gros Poiſſon qu'on appelle *Ton*. Ce feu reuſſit admirablement. J'ajoute des Vers Provençaux qui ont eſté faits ſur cette Feſte. Ceux qui connoiſſent le genie de ce langage, y admireront tous les termes de la Peſche qui s'y trouvent heureuſement appliquez. Auſſi peut-on dire que c'eſt un Portrait des manieres & de l'inclination de ces Peſcheurs.

LOU FESCADOUR content deſpuis la réjoüiſſenço facho per la Sanitat dau Rey.

FRancéz, ô de par Diou ! anen á nouëſtro Peſco,
Criden, VIVO LOU REY, & non portem gez d'eſco.
Voguem, anen avant, Aro Siam ben armats ;
La groupado bá finy, lei vents ſont tous calmats.
Boutem tous ped ſur banc, per anar gaignar poüeſto.
Bouëno gardy d'Aproüé, & viſitem la Couëſto. (*tengue preſts,*
L'Aubo ba já pareïſſut, chàcun ſi

A la gardi de Dion, callen viſte lei
Rets.
Allerto Peſcadours, ſi carguen plus
de Lagno ;
Lei rayons dau Souleou fan florir la
campagno.
Enfans faut levar rem, anem viſte
leva, (*emmailla.*
Courazy, levo d'haut, lou Rey es
Venes dins novëſtrei Mars & de
quouëd & de ieſto :
Au luëc qu'auparavant la gariſon
dau Rey
Non ſi peſcavo ren; nonveziam gez
pey ?
S'en faut pas eſtonnar ? Car Ne-
ptun' en coulero
Dau mau dau Rey, teniè lou pey
comm' en galero !
May aro, qúa ſachut que ſi porta-
vo ben.

Há dounat libertat a tout' aquello gen.
Tamben, despuis aquot Vezem já maravello,
Et fa que tous n'avem la joyo nomparellò.
Heureuso Sanitat! tu nous donnes de pan
En nous donnant de pey! non siam plus á l'affan:
Si ben, que tant qu'aurem de vido dins la panso;
Cridarem á toûjours, VIVO LOU REY DE FRANSO.

Le 8 du mois paſſé, les Preſtres de l'Oratoire de la meſme Ville firent chanter une Meſſe en Muſique, qui fut celebrée par le Pere Superieur du College. Mr l'Abbé

du Luc, nommé à l'Eveſché de Marſeille, s'y trouva, & les Echevins y aſſiſterent en chaperon. On chanta en Motet ces paroles du Pſeaume 19. *Lætabimur in ſalutari tuo, quoniam ſalvum fecit Dominus Chriſtum ſuum.* A la fin de la Meſſe, le Regent de Rhetorique prononça en Latin l'Eloge du Roy, & fit voir avec beaucoup d'éloquence, que la convaleſcence de ce Prince réjoüiſſoit l'Egliſe, en meſme temps qu'elle raſſuroit la France. Pendant le *Te Deum*, qui eſtoit de la compoſition

de Mr Canoles, dont l'habileté est connuë dans toute la Provence, on entendit la décharge d'une grande quantité de Boëtes. L'entrée du College estoit ornée d'un Arc de triomphe, & celle des Classes, de Festons de Laurier chargez d'Emblêmes & de Devises à la loüange du Roy. Au milieu de la court, tenduë d'une Tapisserie à personnages, sur laquelle regnoient à distance égale plusieurs beaux Hieroglyphes, on avoit dressé un Theatre, où les Ecoliers des premieres Classes represente-

rent une Pastorale en Vers François, qui renfermoit le recit des Actions éclatantes de nostre Auguste Monarque. Aprés cette action, on vit paroistre devant le College une magnifique Cavalcade, composée de cent cinquante Escoliers divisez en trois Quadrilles. Ceux de la premiere estoient habillez à la Françoise, les seconds à la Romaine, & les derniers à la Turque. Ils estoient tous lestes, & fort bien montez. On avoit mis à la teste de chaque Quadrille trois jeunes Gentilshommes d'une

qualité distinguée, & chaque Quadrille estoit precedée de ses Trompettes. Un Drapeau d'une riche étofe aux Armes de France relevée en broderie d'or, estoit porté au milieu de l'Escadron par un jeune Gentilhomme. Cette espece de Carrousel fut un agreable divertissement pour les Habitans de Marseille qui remplirent toutes les ruës où ces Quadrilles devoient passer. Le soir il y eut de grandes Illuminations au dedans & au dehors du College, & un Feu de Joye qu'on alluma au milieu de la

Court au ſon des Trompettes & des Violons, & au bruit d'une grande quantité de Boëtes. Un tres-beau Feu d'Artifice termina la Feſte. C'eſtoit un Soleil qui en s'avançant ſur l'horiſon, répandit de tous cotez une lumiere éclatante. Un énorme Dragon, figure de l'Hereſie, s'eveillant aux approches de cette lumiere, & de la chaleur du Soleil, alla contre luy de toute ſa force, mais un trait de feu dont le Soleil luy perça les flancs, l'arreſta dans le milieu de ſa courſe. Ce coup mortel animant ſa rage, il fit

des efforts prodigieux pour s'élancer contre le Soleil, & se sentant blessé en plusieurs endroits par des fléches de feu, il voulut fuir ce redoutable ennemy. Alors le Soleil le ferrant de prés, l'embrasa de tous ses rayons, & le reduisit en cendres. Le mesme jour le Pere Superieur du College fit faire l'aumône à tous les Pauvres qui se presenterent.

Mr de Canillat, Marquis du Pont du Chasteau en Auvergne, Senéchal de Clermont, Ville Capitale de la Province, a fait paroistre son zele dans

la meſme occaſion d'une maniere des plus éclatantes. Quoy qu'en ſon abſence les Officiers de ſon Marquiſat, & les Conſuls de la Ville du Pont du Chateau, euſſent fait dés le mois de Février des réjoüiſſances ſolemnelles, il voulut à ſon retour marquer ſa joye par une Feſte particuliere. Dans cette veuë il fit aſſembler les Habitans du Pont du Chateau, & des trois Bourgs qui en dépendent, & de tous ceux qui ſe trouverent capables de porter les armes, il en compoſa ſept Compagnies, cha-

cune de ſix-vingts hommes. Elles furent commandées par des Gentilshommes ſes Vaſſaux. La quatriéme qui tint le milieu, eſtoit de la Jeuneſſe, ſous le titre des Enfans Perdus. Ils avoient une fort belle Enſeigne de la livrée du Roy, eſcortée de quatre grands hommes qu'on habilla en Armeniens, & de quatre petits Maures, qui portoient en triomphe le Portrait du Roy. Chaque Compagnie avoit ſon Enſeigne de la meſme livrée, deux Tambours, un Fifre, & des Hautbois. Aprés qu'elles

eurent paru en cet état le 16. & le 17. du dernier mois, le Saint Sacrement fut exposé le 18. dans les trois Eglises de la Ville. On dit la grand' Messe dans celle de Poliat, & l'on y chanta le *Te Deum* en Musique. M de Canillat, Subdelegué de Messieurs les Maréchaux de France, s'y estoit rendu precedé de ses deux Gardes, ayant la Bandouliere de la Connestablie, & suivy du Bailly, des deux Greffiers, & autres Officiers de sa Terre, en Robe de Palais, au milieu des quatre Consuls. Tous les

Officiers des ſept Compagnies aſſiſterent au Service, pendant lequel le Portrait du Roy fut tenu à la porte du Chœur par les Armeniens & les Maures. Toute la Soldateſque demeura autour de l'Egliſe, & fit une décharge generale à la fin du *Te Deum*, au bruit des Tambours, des Fifres, & des Hautbois. Aprés la Ceremonie, M^r le Marquis de Canillat fut conduit dans le meſme ordre en ſon Chaſteau, où il donna un magnifique Repas. Lors que l'on fut hors de table, on fit la meſme marche dans la

Ville, & l'on ſe rendit à l'Egliſe de Sainte Martine, où l'on chanta Veſpres, qui furent ſuivies du *Te Deum*, & d'une Proceſſion ſolemnelle. Cela eſtant fait, Mr de Canillat retourna en ſon Chaſteau dans le meſme ordre que l'on avoit déja obſervé. Les Filles de la Ville qui s'eſtoient placées commodement au coin d'une ruë, ayant fait une profonde reverence devant le Portrait de Sa Majeſté, tirerent en Amazones pluſieurs coups de piſtolet; & quand on approcha du Chaſteau, ce Marquis s'arreſta

à un Theatre, où il avoit fait mettre plusieurs pieces d'un excellent vin. Il but teste nuë à la santé de Sa Majesté; les Troupes se rafraischirent, & le reste des rafraischissemens fut abandonné au Peuple. On fit mettre tous les Soldats en haye dans la grande ruë, & afin qu'on sceust de quel avantage est à la France la destruction de l'Heresie, on porta les Effigies de Luther & de Calvin par toute la Ville, ayant pour Inscription, *L'Heresie détruite par* LOUIS LE GRAND. Aprés cela on les

les mit sur un Theatre élevé hors la Ville pour un feu de joye. On entra ensuite dans l'Eglise de Nostre-Dame qui est la Chapelle du Chasteau de M de Canillat, où le *Te Deum* fut encore chanté. Il y eut une excellente Musique. Le soir il mit le feu à un grand bucher au bruit de quatre Canons & de plusieurs Boëtes, & regala dans son Chasteau toute la Noblesse, & les Officiers des Compagnies, à chacune desquelles il fit donner une piece de Vin. Cette Feste fut suivie deux jours aprés de la naissan-

ce d'un Fils qui ſemble que Dieu ait voulu donnerà Mr le Marquis de Canillat pour le recompenſer de ſon zele. Cette naiſſance redoubla la joye en ce lieu-là, dans l'eſperance de voir un jour ce jeune Marquis rendre à ſa Majeſté les meſmes ſervices que ſes Anceſtres ont rendus à la Couronne depuis pluſieurs Siecles, avec un attachement, & une fidelité inébranlable.

Le premier jour de ce mois Madame l'Abeſſe de S Juſt, qui eſt Sœur de Mr de St André Marnais Gouverneur de

Vienne, & de M de Labatie, Major de Strasbourg, fit chanter un *Te Deum* à Romans en Dauphiné avec beaucoup de magnificence. Aprés un repas donné a plus de deux cens Pauvres qu'elle servit à table avec sa Commnnauté composée de vingt-cinq Filles de qualité de la Province, elle monta sur un Balcon fait exprés dans une Place qu'elle a achetée pour y construire une Eglise, & delà elle mit le feu à l'artifice que l'on avoit disposé par ses ordres sur une Machine élevée de terre de plus de

quarante pieds. Cette Machine avoit la figure d'un petit Fort quarré, dont les courtines, de douze pieds de longueur chacune, estoient flanquées de quatre Tours. Au milieu paroissoit une Pyramide dont la pointe soutenoit un Soleil, & tout cela estoit rehaussé de tout ce que l'imagination des Peintres y avoit pû mêler d'ornemens. Mr l'Abbé de Lessin, aussi considerable par son merite que par sa naissance, avoit fait mettre les Habitans sous les Armes comme Gouverneur de la Ville, & pendant que

l'on entendoit le bruit d'un tres grand nombre de Boëtes qu'il faisoit tirer, auquel se joignoit celuy des décharges de la Bourgeoisie, on voyoit l'air, & l'Abbaye de S. Just toute en feu par un million de fuzées, & par une quantité prodigieuse d'illuminations.

Madame l'Abesse du royal Monastere de Sainte Claire de Vienne, Sœur de Madame l'Abbesse de S. Just, dont je viens de vous parler, marqua sa joye dans le mesme temps, par des Feux d'artifice qui parurent pendant la nuit au haut

d'une Montagne, & qui répandirent un jour éclatant dans toute la Ville jusqu'au lever du Soleil. Les Canons & les Boëtes avertirent tous les lieux des environs de la solemnité de la Feste, & parmy les ornemens que l'on employa pour la rendre plus celebre, on n'oublia ny les Madrigaux, ny les Devises.

Je vous ay parlé des réjoüissances qui ont esté faites à Avignon; il faut presentement vous apprendre de quelle maniere l'Academie galante de la mesme Ville a marqué sa joye.

Cette Academie n'eſt autre choſe qu'une Societé de ſept ou huit perſonnes des plus ſpirituelles de l'un & de l'autre Sexe, qui s'aſſemblent tous les jours chez Madame la Comteſſe de B. L'Amour & le Jeu en ſont bannis par la premiere Conſtitution; de ſorte qu'il ne s'y parle que de choſes fines, & dignes d'occuper des gens d'un raiſonnement ſolide; & c'eſt ce qui a donné occaſion au Public d'appeller *Academie galante* une Societé ſi agreable. Madame la Comteſſe de B... fertile en inven-

tions d'eſprit, perſuada à tous ceux qui la compoſent, de faire une Feſte pour le rétabliſſement de la ſanté de Sa Majeſté, & elle ſe chargea du deſſein, pourveu que l'on vouluſt l'aider dans l'execution. Toute la Troupe accepta avec plaiſir cette propoſition, qui fut bien-toſt accomplie. Le jour qui préceda celuy de la Feſte, toutes les Perſonnes qualifiées de la Ville furent conviées. On ſe trouva le lendemain ſur les quatre heures à l'Hoſtel de cette Comteſſe où les Trompettes & les Tambours répon-

doient alternativement au son des Violons & des Hautbois. Ceux de la Societé firent les honneurs de la Sale, & ils entretenoient agreablement toute la Compagnie, lors que dans le temps que l'on y pensoit le moins, on vit sortir du Lambris six grands Bassins de vermeil, remplis des fruits les plus delicieux de Provence, qui se placerent sur six tables d'Ebene, disposées pour cela dans cette Sale, en mesme temps qu'une table à la Chine, garnie de toute sorte de Liqueurs, se plaça au milieu.

Chacun ſe récria ſur l'inven-tion & ſur la delicateſſe de la Dame du logis ; & la con-verſation auroit duré davan-tage là-deſſus , ſi tout d'un coup on n'euſt vû deſcendre un petit Amour , qui s'arre-ſtant ſuſpendu en l'air, convia cette illuſtre Compagnie par une chanſon galante , à venir remercier Eſculape de la ſanté qu'il avoit renduë au Roy. A peine ſe fut-il envolé, que l'on vit ouvrir le fond de la Sale, où eſtoit conſtruit un Theatre qui repreſentoit le Palais des Dieux. Il eſtoit éclairé par ſix

Luſtres de criſtal, & les Peintures en eſtoient fort bonnes. On liſoit ſur le Fronton de la décoration, *Le Triomphe d'Eſculape*. Vous pouvez juger de la ſurpriſe que ce ſpectacle cauſa. Il s'agiſſoit cependant de la repreſentation d'un Opera, compoſé par cette galante Societé, & mis en Muſique par Mr Gautier, Intendant de l'Opera de Marſeille. On feignit une grande douleur parmy la pluſpart des Dieux pour la maladie de Loüis LE GRAND. Chacun d'eux alleguoit le ſujet de ſa douleur; Apollon, parce

que le Roy eſt le Protecteur des Sçavans ; Neptune, parce qu'il a purgé ſon Empire, de Voleurs & de Pirates ; Mars, parce qu'il eſt ſon plus cher Favory ; & Jupiter meſme, parce qu'il fait fumer ſes Autels par de continuels Sacrifices. Il n'y avoit que les Dieux tutelaires des Ennemis de la France qui ne partageoient point cette affliction commune. Au contraire, craignant qu'Eſculape ne fuſt employé pour la gueriſon de ce Monarque, ils l'avoient enfermé avec une Nymphe qu'il aimoit, de

forte qu'on le cherchoit inutilement dans le Ciel : mais enfin la Victoire preſſée de la douleur de voir ſon plus cher Nourriſſon dans un ſi grand peril, ſollicita l'Amour ſi fortement, que quoy que ce Dieu ſoit extrémement ſecret, il luy découvrit l'endroit où eſtoit Eſculape. On luy députa Mercure. Eſculape ſe ſepara de ſa Nymphe avec une peine extréme ; mais il préfera à ſa paſſion la gloire de guerir le plus grand de tous les Rois. Si-toſt qu'il eut fait agir ſon Art, le Ciel luy en fut ſi obligé, que pour

luy marquer sa reconnoissance on luy fit dresser tout l'appareil d'un Triomphe. Il fut porté en l'air dans un Char traisné par quatre Vents. Sur le devant de ce Char estoient Jupiter, Apollon, Neptune, & Mars, qui tous quatre rendoient graces à Esculape qui estoit placé au dessus d'eux, du grand bien qu'il venoit de procurer à toute la terre. Sur le derriere de ce mesme Char estoient attachez les Dieux ennemis de la France. Esculape estant descendu sur le Theatre, finit l'Opera par un recit dans lequel il dit,

qu'il étoit au comble de ſa gloire, puis qu'il avoit rétably la joye dans le Ciel & ſur la Terre, par la gueriſon du plus grand Prince qu'on eût vû jamais. Il ne manqua rien à cet Opera, ny pour l'agrément de la ſymphonie, ny pour la beauté des Vers ; & l'on peut dire que c'eſt avec beaucoup de raiſon que l'on appelle galante une Societé qui ſçait donner de pareilles Feſtes.

Meſſire Armand de Bethune, Eveſque & Seigneur du Puy, Comte de Velay, aprés avoir rendu des graces ſolem-

nelles à Dieu avec tout le reſte de la France par un *Te Deum* chanté dans ſa Cathedrale, remit à la tenuë des Eſtats du Velay, compoſez des trois Ordres, & indiquez au premier jour de ce mois, à donner en ſon particulier des marques plus éclatantes du zele qu'il a pour ſa Majeſté. Ainſi a l'ouverture de leur Aſſemblée, il les informa de ſon deſſein, & les pria d'aſſiſter en Corps à toutes les Ceremonies, afin que toutes les Communautez repreſentées dans leurs Deputez, priſſent part aux réjouïſ-

ſances publiques. M^rs des Etats ne manquerent pas de ſe rendre le 5. de ce mois dans l'Egliſe Cathedrale, où ce Prelat celebra la Meſſe en Habits Pontificaux. Le ſoir, il prononça dans la même Egliſe le Panegyrique du Roy, dans lequel il le fit voir veritablement Grand par rapport à Dieu, par rapport à luy-meſme, par rapport à l'Eſtat, & par rapport à la Religion, ce qui fut ſuivy d'une Proceſſion generale aprés laquelle on chanta le *Te Deum* en muſique. Dans la Place qui eſt au devant du Palais Epiſco-

pal, Mr. l'Eveſque du Puy avoit fait élever un feu d'artifice ſur un piedeſtal, entouré de huit colomnes avec leurs baſes & chapiteaux qui ſoutenoient une grande Couronne Royale, ornée par tout de Fleurs de Lys avec un Globe au deſſus. Aux quatre coins on voyoit quatre Figures. Le Frontiſpice du Palais Epiſcopal au tour duquel on avoit fait une Galerie, eſtoit orné de Tapiſſeries & de ſept grands Tableaux, hauts de ſix pieds, qui en faiſoient le premier entablement. Celuy du milieu re-

presentoit la France à demy renversée & sa poitrine à demy ouverte avec ces mots, *Ferrum sub vulnere sensit*, pour faire entendre que le mesme fer qui avoit ouvert la playe du Roy, en avoit fait une dans le sein de la France. Au dessous de ce Tableau estoit le Portrait de sa Majesté environné de Lauriers avec cette Inscription.

Syderibus veniet super additus ordo.

& au dessus une Devise d'un Soleil à demy éclipsé avec ces mots *Ægro natura laborat.* Dans le mesme ordre il y

avoit douze autres Deviſes ſous l'Hierogliphe du Roy qui eſt le Soleil, & entre les pilliers du frontiſpice eſtoient quatre Epigrammes Latines ſur la maladie de ce grand Prince. On avoit mis deux Tableaux moyens au deſſous de ces Epigrammes, ſçavoir une Aſtrologie qui appuyée ſur un Globe meſuroit les Aſtres, avec ces paroles, *Emenſis metitur ſydera terris*; & de l'autre coſté une Aritmetique qui ſupputoit les conqueſtes du Roy, *Et virtus numeris ſuperaddita creſcit.* Au deſſous de ces deux Tableaux

moyens eſtoient les Deviſes ſuivantes, par rapport aux grandes qualitez de noſtre auguſte Monarque.

Un Canon, où l'on a mis le feu, dont la balle s'amortit contre des ſacs de terre, *Siſtitur obſequio.*

Un Soleil qui paſſe plus viſte ſur les Signes de l'Hyver, *Nec bruma moratur.*

Un Soleil avec un Aigle au deſſous, *Quàm volat inferior.*

Un nœud Gordien, *Dirimet alter.*

Un Soleil ſous la nuë, *Latuit, non deficit orbi.*

Un Soleil couchant, *Major in occaſu.*

Un Marteau qui par ſon coup fait du feu ſur l'enclume, *Splendet ab ictu.*

Le foudre qui rompt la nuë qui le retenoit, *De carcere cla-rior exit.*

Un Milan en l'air, qui fait aſſembler de petits Oiſeaux, *Cogit timor.*

Un Soleil que pluſieurs nuës oppoſées empeſchent de s'éle-ver, *Contrarius evehor orbi.*

Un Soleil qui attire de noi-res vapeurs de la terre, pour exprimer la converſion des

Pretendus Reformez, *Sibique poloque trahebat.*

Un Soleil jettant des rayons de toutes parts, pour montrer la prudence du Roy, *Undique & ubique.*

Un grand Lys qui surpasse plusieurs autres fleurs, pour exprimer le surnom de Grand, *Supereminet omnes.*

Un Soleil éclipsé, pour marquer la maladie du Roy, *æger suspicitur.*

Un Soleil sur l'Horison, pour marquer l'action continuelle & toûjours tranquille du Roy, *Imm. tus agit.*

Un Lys ſous un Laurier ;
pour faire connoiſtre la grande
réputation du Roy, qui écarte
le foudre qui tombe à coſté :
Denſa tegit Laurus.

Une petite Fleur appellée
l'Immortelle, qui ne feche
jamais, *Celſo Immortalis prælu-*
dit Olympo.

Au deſſous de ces Deviſe
eſtoient dans une meſme ligne
neuf Tableaux de la vie d'A-
lexandre, repreſentant ſes plu
memorables actions, avec leur
inſcriptions per rapport à celle
du Roy. Aux deux coſtez du
Frontiſpice du meſme Palais

en avoit posé deux Fontaines de Vin, qui coulerent depuis le retour de la Procession jusqu'au lendemain.

Sur les six heures du soir les Estats du Pays se rendirent en Corps à l'Evesché. Madame la Duchesse d'Usez, Madame la Vicomtesse de Polignac, Mademoiselle d'Epagny, & tout ce qu'il y a de personnes de qualité dans la Ville, s'y rendirent aussi, & furent conduites dans la Galerie du Frontispice du Palais Episcopal. Mr l'Evesque du Puy à la teste de son Chapitre, Mr le Vicomte

de Polignac & Mr de Fillere Juge Mage, Commissaires extraordinaires & ordinaires des Estats de Velay, & deux des Messieurs des Personnars du Clergé, de la Noblesse & du Tiers Estat firent trois fois le tour du bucher allumé au milieu de la Place, aux cris de *Vive le Roy*, & au bruit des Tambours, Fifres & Trompettes. Tout le frontispice, toutes les fenestres & le dedans de la court, se trouverent illuminez d'un tres-grand nombre de feux. Outre les décharges de plusieurs Boëtes & Faucon-

neaux, on tira ſix volées de Canon par les ordres de Mr le Vicomte de Polignac, que Mr l'Eveſque du Puy pria de monter à la Galerie, pour mettre le feu à une Colombe qui devoit allumer l'artifice. A peine fut-elle deſcenduë, qu'il partit du Theatre un nombre infiny de Fuſées de toutes ſortes. La Couronne Royale élevée ſur les huit colomnes, parut en feu tant que dura l'artifice, & le Soleil qui eſtoit au deſſus, jettoit des flâmes en forme de rayons qui environnoient tout le Theatre. Les quatre Figures

de l'Heresie, de la Discorde, de la Maladie, & de la Furie, ayant brûlé insensiblement, furent enlevées en l'air les unes aprés les autres jusqu'à ce qu'elles fussent entierement consumées. C'est ainsi que M^r l'Evesque du Puy, penetré d'un veritable sentiment de tendresse & de reconnoissance pour le Roy, a tâché de prendre part à la joye publique.

Le Dimanche 23. du mois passé, l'Université de Poitiers fit chanter le *Te Deum* en Musique dans l'Eglise des Jacobins, à l'issuë des Vespres du

jour, qui avoient esté chantées solemnellement. L'Eglise estoit ornée des plus belles Tapisseries de la Ville, & une infinité de cierges éclairoient l'Autel. La Ceremonie se termina par le Panegyrique du Roy, que M. Jouffant, Recteur de l'Université, prononça en Latin avec un applaudissement general. Tous les Docteurs des quatre Facultez dont cette Université est composée, y assisterent avec leurs Habits de ceremonie, ainsi que leurs Officiers generaux & particuliers, qui avoient tous les mar-

ques de leurs Charges.

Je vous ay parlé dans la fe-conde Partie de ma Lettre du dernier mois, du *Te Deum* que la Cour des Ayles d'Auvergne fit chanter au commencement de Février. Le 4. de ce meſme mois Mrs du Siege Preſidial de Clermont rendirent de pareilles actions de graces avec beaucoup de ſolemnité. Tous les Officiers, Avocats & Procureurs aſſiſterent en Robes à cette Ceremonie. La Muſique y fut trouvée admirable, & il y eut enſuite un magnifique Repas dans la Sale

du Palais. Ce Repas finy, on se mit sous les armes. Les Magistrats, à la teste desquels estoit la Compagnie du Guet, commandée par M^r de Bellegarde, Maistre en fait d'armes, firent le tour de la Ville en criant *Vive le Roy*. Sur le soir ils revinrent au Palais, & l'on alluma un grand Feu de joye au bruit de plusieurs décharges de Mousqueterie.

Peu de jours aprés, les Elûs suivirent leur exemple, & les Corps des Arts & Métiers firent chacun leur Ceremonie particuliere. Dans toutes ces

Festes on se rangea sous les armes ; la Mousqueterie fit toûjours grand bruit, & les Feux de joye ne manquerent pas.

Les Capucins de Quimper voulant marquer leur reconnoissance pour le Roy, qui les protege avec tant de bonté, non seulement dans le Royaume, mais encore dans toutes les Parties du monde, où pendant qu'ils vont travailler à la conversion des Ames, ce Grand Prince les nourrit & les entretient par ses liberalitez, firent un grand Feu de joye le second Dimanche du Careſme. Il fut

precedé d'un *Te Deum*, entonné par M^r l'Eveſque de Quimper, qui s'eſtoit rendu dans leur Egliſe, aſſiſté de tout ſon Clergé, & de trois de Meſſieurs ſes Freres, dont l'un eſtoit à la teſte de toute la Nobleſſe, & l'autre à la teſte du Preſidial. Il y avoit pluſieurs Compagnies ſous les armes. Le Pere Ambroiſe de Quimper, Capucin, qui prononça le Panegyrique du Roy, prit pour texte ces paroles de l'Evangile du jour, *Hic eſt filius meus dilectus, in quo mihi bene complacui.* Il failoit parler l'Egliſe, qui reconnoiſ-

no MERCURE
soit le Roy comme son Fils
aisné, & fit voir que c'estoit un
coup de la Providence, & non
du hazard, que la rencontre
de l'Evangile en un jour où le
zele singulier de son Ordre
pour celebrer le parfait réta-
blissement de la santé de ce
Monarque, l'engageoit à faire
son Eloge, puis que cet Evan-
gile luy en fournissoit une idée
tres-digne de son sujet. Aprés
avoir dit que le Sauveur du
monde avoit paru ce jour-là
sur le Thabor aussi éclatant que
le Soleil, s'entretenant avec
Moyse & Elie, à l'ombre d'un

nuage, qui tout épais qu'il estoit, avoit assez de lumiere pour découvrir aux Apostres qui l'avoient suivy, quelques rayons de sa gloire; que Pierre, Jacques, & Jean saisis d'une sainte frayeur, estoient tombez sur la face; & qu'enfin Pierre, comme le plus zelé pour la gloire de son Maistre, s'estoit écrié par un transport de joye, qu'il vouloit demeurer éternellement avec luy sur le Thabor, il ajoûta que c'estoit une noble idée des differens mouvemens de douleur, de joye, de crainte, & d'esperance dont

nous avions eſté agitez pendant tout le cours de la maladie du Roy. Il les expliqua d'une maniere fort vive, & fit connoiſtre que le Sauveur n'avoit pû refuſer la guériſon de Sa Majeſté aux ardentes Prieres de ſon Epouſe, qui luy avoit dit ſi ſouvent par la bouche de ſes Miniſtres, que cet Auguſte Malade eſtoit ſon Fils bien-aimé. *Enfin*, pourſuivit ce Pere, *ſi Moyſe & Elie paroiſſent ſur le Thabor avec le Sauveur, on peut avancer que c'eſt avec beaucoup de juſtice que l'Egliſe ſe réjoüit auiourd'huy de*

la parfaite ſanté du Roy, puis qu'elle rencontre en luy ſeul un Moyſe en puiſſance pour ſoûtenir ſa gloire & un Elie en zele pour la vanger de ſes Ennemis. LOÜIS LE GRAND *armé comme un autre Elie du ſeul glaive de ſon zele pour la Foy, a détruit les Heretiques. Loüis le Grand portant la Loy de Dieu mieux gravée dans ſon cœur, qu'elle n'eſt ſur les Tables que Moyſe porte dans ſes mains, employe ſa puiſſance à la faire obſerver par ſes Suiets, & à établir la pieté parmy les Catholiques; & c'eſt par là qu'il merite le glorieux titre*

de Fils aiſné de l'Egliſe, & les complaiſance de cette ſainte Mere ſur le rétabliſſement de ſa ſanté, Hic eſt Filius meus dilectus. *C'eſt auſſi, Meſſieurs, celuy que de mille beaux endroits de la Vie du Roy, dont chacun merite un Pane yrique entier, ie choiſis pour la matiere de celuy cy, quoy que déia un grand nombre d'Orateurs en ayent parlé avec tant d'éloquence, qu'ils ſemblent n'avoir rien laiſſé à ceux qui viennent aprés eux, que la gloire de ne pas garder le ſilence, que leur pourroient reprocher les pierres meſmes des Temples démolis, &*

des Egliſes rebaſties, éternels mo-numens de la pieté du Roy, & de ſon zele pour la Religion. Les preuves de ce deſſein furent fort juſtes & fort naturelles; & il finit par une forte Morale tirée des paroles de ſon Evangile, *Ipſum audite*, exhortant les nouveaux Converris, auſſi-bien que les autres Catholiques, à écouter ce zelé Monarque qui les appelloit dans les veritables voyes de leur ſalut.

Ce qui s'eſt paſſé dans l'Abbaye de Landvenec, Ordre de S. Benoiſt Dioceſe de Quimper, merite bien d'avoir place

icy. Elle eſt ſituée au pied d'une aſſez haute Montagne qui la met à couvert des orages. Le Canal de la Riviere de Breſt à Chateaulin, dont-elle n'eſt éloignée que de cinq lieuës, bat les murailles de ſon enceinte, & l'on y voit tous les agrémens de la Mer ſans qu'on en connoiſſe les dangers. Cette Abaye eſt de la fondation d'un des premiers Roys de Bretagne au quatriéme Siecle. M Tanguy, Aumonier de la feuë Reyne Mere, qui en eſt Abbé, & les Religieux pour rendre plus éclatante la

solemnité qu'ils vouloient faire, convoquerent les Parroisses & tous leurs Sujets avec les Gardes & Archers pour le Dimãche 6. de ce mois. Le jour precedent, la Feste fut annoncée par le carillon des cloches, & par la descharge de plusieurs boëtes, & le lendemain sur les trois heures apres midy, les Processions des Paroisses dependantes estant arrivées, Mr l'Abbé officia solemnellement à Vespres qui furent suivies d'un *Te Deum*, aprés quoy les Processions & le Clergé allerent au lieu où l'on avoit

preparé le feu de joye, & pendant toute la marche qui fut fort longue on chanta l'*Exaudiat* & les Pſaumes marquez pour les Actions de grace. Lors que l'on fut arrivé, M l'Abbé & le Superieur des Religieux mirent le feu au Bucher, qui eſtoit haut de 40. à 50. pieds, & au meſme inſtant, grand nombre de Boëtes & d'Artillerie commencerent à tirer. Quelque haut que fût le feu, on avoit diſpoſé les Armes du Roy de telle ſorte, qu'elles n'enfurent point endommagées. Ce qui ſatisfit beaucoup les Specta-

teurs, c'eſt qu'à chaque nouvelle flâme, il y avoit des feux d'artifice qui produiſoient un tres-bel effet. Au retour de la Proceſſion, on chanta encore des Prieres pour le Roy, & une aumoſne generale termina la Feſte.

Celle qui a eſté faite en la Ville d'Agde en Languedoc, eſt tres remarquable. Le Samedy premier jour du dernier mois, Mr de Bandivel, Seigneur de Frigaret, s'eſtant mis à la teſte d'une Compagnie de quarante des principaux Habitans, tous gens bien faits &

fort leſtes, chacun avec ſa Bandouliere des couleurs du Roy galonnée d'argent, repreſentant les Gardes du Corps, ſe rendit à l'Hoſtel de Ville ſur les quatre heures du ſoir, accompagné de Mr Courtigny ſon Lieutenant. Quinze Compagnies d'Infanterie s'y trouverent. Elles eſtoient commandées par Mr Gauchy, Sr de la Grifoul, qui a ſervy dans les Armées du Roy, & dans celles de Venize dans la Morée en qualité de Volontaire, & avoient leurs Etendards, Fifres & Tambours. Il s'y trou-

va auſſi une Compagnie fort leſte de quatre-vingts Cavaliers tres-bien montez, commandée par M. Apolit, qui a eſté Capitaine dans les Armées de ſa Majeſté, avec des Timbales & des Trompettes à la teſte, ce qui faiſoit prés de deux mille hommes. On partit de là pour ſe rendre à l'Egliſe Cathedrale, qui eſtoit ornée des plus riches Tapiſſeries de M. l'Eveſque d'Agde, & tres-bien illuminée. La Compagnie des Gardes marchoit devant le Portrait du Roy, porté par un des principaux

Habitans. Mrs Vayrac, Bonnefour, Vellay & Brun Consuls, suivoient avec tout le Corps de Ville, & cette marche se fit au bruit du Canon, au son des Tambours, Fifres, Trompettes, Haut-bois, Violons, & aux cris de tout le Peuple. Le Portrait fut receu par le Chapitre, & exposé sur un Tapis de Velours bleu à l'entrée du Chœur, au bas duquel on avoit peint un Soleil sortant d'une nuée épaisse avec ces mots, *Illinc fulgentior exit.* Au dessous on plaça un Tableau, au haut duquel estoient

les Armes de France, & au-
tour, des Trophées d'Armes
avec des Cartouches où les plus
éclatantes actions du Roy é-
toient dépeintes. Le lende-
main, le devant de l'Hoſtel de
Ville ſe trouva tendu de belles
Tapiſſeries. Au haut de la Por-
te on avoit dreſſé un riche
Dais de Damas Cramoiſy avec
une grande Creſpine d'Or, &
ſous ce Dais on mit un autre
Portrait du Roy ſur un Tapis
de la meſme étoffe. Ce Portrait
fut gardé juſqu'à minuit par
deux Cavaliers & par quatre
Mouſquetaires qu'on relevoit

de deux heures en deux heures.

Les Troupes ayant esté prendre Mrs les Consuls à l'Hostel de Ville, les conduisirent à la Cathedrale dans le mesme ordre qu'ils avoient fait le jour precedent, & commencerent leur marche en défilant devant le Portrait du Roy qu'on salua par une décharge generale des armes à feu. Toutes les Troupes en arrivant dans la Place qui est devant l'Eglise, s'y rangerent en Bataille, & firent une autre salve. Quand la Compagnie des Gardes, les Consuls & le Corps de Ville entrerent

entrerent dans l'Eglise, où chacun s'estant placé, les Gardes en haye aux deux aîles du Chœur sous les Armes, Mr Ranchin, Vicaire general commença la Messe, qui fut chantée en Musique. Les Consuls & tout le Corps de Ville, allerent à l'Offertoire, precedez d'un détachement d'un Exempt & de deux Gardes. La Musique chanta solemnellement l'*Exaudiat* aprés la Communion, & l'Officiant ayant prié pour le Roy, M l'Abbé Estorc prescha dans le Chœur sur la recheute au peche. Il fit voir que celle des

pechez du cœur estoit toûjours fort dangereuse, mais que celle des pechez de l'esprit l'estoit beaucoup davantage, ce qui luy donna occasion de dire que nous n'avions plus à craindre la recheute dans l'Heresie qui estoit le plus funeste peché de l'esprit. Il passa de là à l'eloge du Roy qu'il fit avec beaucoup d'éloquence. En suite on retourna à l'Hostel de Ville où toutes les Troupes firent une troisiéme salve de mousqueterie & de pistolets. L'apresdisnée les Consuls firent une distribution de deux mille pains aux Pauvres, & l'on vit

jaillir une Fontaine de Vin qui coula juſqu'à la nuit. Les Veſpres furent ſuivies du *Te Deum*, pendant lequel on tira trente coups de Canon, auſquels les Barques qui eſtoient dans le Port, répondirent par cent autres. Le ſoir on partit de l'Hoſtel de Ville dans le meſme ordre, & l'on ſe rendit au delà de la Riviere d'Heraud, par le Pont de Bateaux qui eſt tres beau, au bruit de tous les Inſtrumens de Guerre, des Hautbois, des Violons, & des cris de *Vive le Roy*. On alla au lieu où l'on avoit élevé

un tres-beau Feu d'artifice, avec quantité de Deviſes & d'Inſcriptions. Au ſortir de la Ville on trouva ſoixante Barques avec des Illuminations juſques au bout de leurs Maſts, & qui avoient déployé leurs Pavillons, Banderolles & Paveſades. Ces Barques faiſoient un tres bel effet, & entre autres celles de Mr Eſparſe l'un des riches Negocians de la Ville, & du Patron d'Almas, qui ſe ſignalerent en cette Feſte. Elles firent leur deſcharge de toute leur Artillerie lors que les Conſuls parurent ſur le Pont. Les Troupes s'eſtant rangées, les

Consuls mirent le feu au Bucher, autour duquel les Gardes firent leur décharge qui fut un signal pour faire tirer quarante coups de Canon, apres quoy les Barques en tirerent deux cens autres. Il y eut ensuite des feux allumez devant toutes les maisons. Celuy que Mr de S. Martin, Commissaire de la marine fit faire devant la sienne fut accompagné de la décharge de soixante Boëtes. Les Consuls donnerent un magnifique soupé aux plus considerables de la Ville, & M. de Bandivel à toute sa Compa-

gnie. Mr Apolit regala auſſi la ſienne, & Mr Eſparſe traitta ſur ſon Bord quantité de ſes amis. Le ſoupé fini, les Conſuls accompagnez de tous ceux qui avoient eſté de ce repas, auſquels pluſieurs autres ſe joignirent, allerent faire le tour de la Ville avec les Haut-bois & les Violons, precedez de plus de cinq cens Flambeaux. Ils beuvoient de temps en temps à la ſanté du Roy, & ce couplet de Chanſon étoit meſlé dans leurs cris de joye.

A la ſanté du Roy, nôtre Auguſte Monarque;

Il a triomphé de la Parque ;
Caron
A tremblé dans sa Barque
A son seul nom.

Aprés cela ils allerent prendre le Portrait du Roy que Mr Vayrac, premier Conſul, porta chez luy, accompagné de ſix Mouſquetaires, de quatre Hautbois, & d'un Trompette.

Dans l'article des réjoüiſſances de Dijon, je crois vous avoir parlé de M. Bouchu, Conſeiller au Parlement. Comme il avoit fait faire des prieres pendant trois jours dans

le temps de la maladie du Roy, il employa ce méme nombre de jours a faire rendre des actions de graces à Dieu, ſi tôt qu'il eût ſceu que ſa ſanté étoit rétablie, & fit éclater ſa joïe par un grand Feu d'artifice & par une tres-belle Illumination, d'un grand Balcon & de toute la face de ſa maiſon, l'une des plus remarquables de la Ville. Ce zele eſt la ſuite de celuy de tous ſes Anceſtres, & entre autres de M. ſon Pere, Premier Preſident du Parlement de Dijon, qui en a donné de fortes mar-

ques toute sa vie, sur tout pendant les Guerres Civiles. Feu Mr Bouchu son Frere a esté trente ans Intendant de la Province. Il étoit Pere de M Bouchu, qui est presentement Intendant en Dauphiné.

La santé du Roy a causé une joïe si grande, que ceux même qui ne sont pas nez ses Sujets, vont dans leurs Terres, qui sont de la domination de France, afin de marquer par des Festes magnifiques la part qu'ils prennent à nôtre bonheur. C'est ce qu'a fait M. le Marquis de Brissac de la vil-

led'Avignon, Neveu de Mr de Briſſac, Major des Gardes du Corps. Il ſe rendit le 4. de ce mois dans le Dauphiné à ſa Terre d'Aubres, dont la pluſpart des Habitans ſont nouveaux Convertis. Il les fit mettre ſous les armes, & le Dimanche ſuivant, il fit célébrer une grand'meſſe, qui fût ſuivie de l'*Exaudiat* & du *Te Deum*. On avoit placé les Armes du Roy ſur la porte de l'Egliſe avec des Feſtons tout autour & le dedans étoit orné auſſi proprement que le lieu le put permettre. Il y eut trois ſalves, l'une à l'éle-

vation, l'autre à la fin du *Te-Deum*, & la troiſiéme aprés que la Benediction eût eſté donnée. Comme il y a beaucoup de ſes Habitans qui ont ſervy dans les Troupes, ils firent ces trois décharges avec toute la juſteſſe poſſible. A l'iſſuë de la Meſſe, on fit une diſtribution de pain à tous les pauvres, & en méme temps on vit couler devant le Chaſteau une fontaine de Vin qui deſaltera tous ceux qui voulurent boire juſqu'a dix heures du ſoir. A l'entrée de la nuit, le feu qu'on avoit dreſſé à la place qui eſt

devant le méme Chaſteau, fut allumé au ſon des Tambours & des Fluſtes. Il y eut une illumination tout au tour par des Fanaux aux armes du Roy, & tout le Village fut éclairé par des lumieres miſes aux feneſtres. Le Curé du lieu qui eſt fort zelé rappella le peuple dans ſon Egliſe au ſon de la Cloche, & termina cette feſte par une Proceſſion qu'il fit autour du Village en chantant le *Te Deum*. Chacun avoit un flambeau à la main. M le Marquis de Briſſac eſt un Gentilhomme diſtinugé que M^rs

de Ville d'Avignon envoyerent en 1682. pour complimenter le Roy sur la naissance de monseigneur le Duc de Bourgogne.

M le Comte de la Riviere, Bailly & Gouverneur d'Auxerre, a fait faire aussi des Prieres, accompagnées de grandes réjoüissances, & de Feux de joye dans toutes ses Terres, où il a assemblé toute la Noblesse du Pays, qu'il a régalée pendant plusieurs jours, & à diverses reprises. Il répond par là au zele de ses Ayeux, qui ont possedé les plus belles &

les plus importantes Charges du Royaume. Il a eu l'honneur, auſſi-bien que Mr le Marquis de la Riviere, ſon Cadet, tué devant Genes, d'avoir eſté Page de la Grande Ecurie, & a commandé enſuite une Compagnie de Cavalerie ſous feu Mr de Turenne, qui le regardoit avec beaucoup de diſtinction.

M. Doré, Maiſtre de la Muſique de la Cathedrale d'Arras, & tous les autres Muſiciens de la Ville, aprés avoir prêté leurs voix dans toutes les Egliſes, pour rendre graces à Dieu

de la parfaite ſanté du Roy, ont voulu faire connoître qu'ils ne cedoient en zele à aucun Corps. Leur Feſte ſe fit dans l'Egliſe des Jeſuites, où toute la Ville fut invitée. M. le Févre, Prevoſt de la Cathedrale, qu'ils avoient prié de faire l'Office, y fit tranſporter, du conſentement du Chapitre, les beaux Ornemens de velours bleu, ſemez de Fleurs de Lys d'or, dont Louis XI. leur fit autrefois preſent, afin que la veuë des Lys donnaſt à tout le monde une forte idée de l'auguſte Prince qui les fait au-

jourd'huy fleurir avec tant d
gloire par toute la terre. Le
Voix, les Concerts, les Inſ
trumens, tout fit d'un accor
qui charma tous ceux qui pû
rent avoir place à cette Cere
monie. Le Canon ſe fit enten
dre pendant qu'on chanta l
Te Deum, & M. Doté, de l
compoſition de qui la muſi
que eſtoit, ainſi que la Sym
phonie, receut de grande
loüanges.

Je ne ſçaurois mieux finir c
grand Article de réjoüiſſance
que par la Chanſon qui ſuit
Elle eſt de Mr Prevoſt, cy-de

Il n'est plus temps de repan-dre de

le ciel nous a tirez et de cra

vn profond repos jl nous a c

Louis le grand jouit tri 6 3 tri 6 divine

vant maiſtre de muſique de la Cathedrale de Clermont en Auvergne, ſur l'entiere gueriſon du Roy. La Rime de *parfaite* avec *s'appreſte* qu'on ne ſouffre point icy, paſſe pour bonne en ce Païs-là, où l'on prononce *tempeſte* comme *trompette*.

CHANSON A BOIRE.

IL n'eſt plus temps de répandre des larmes,
Le Ciel nous a tirez & de crainte & d'alarmes,
Et pour nous rétablir dans un profond repos,

Il nous a conſervé noſtre aimabl
Heros.
LOUIS LE GRAND joüit d'un
ſanté parfaite.
Celebrons-en l'heureux retour,
Sus, que chacun de nous s'apreſt
A marquer en ce jour
Sa joye & ſon amour.
Tandis que la France
Voit couler de LOUIS les jours e
aſſurance,
Faiſons, mes chers amis, faiſon
dans noſtre ſein
Couler en abondance
Des Fontaines de vin.

Le 6. du mois paſſé, M^r de la Berchere, nommé à l'Archeveſché d Alby, arriva dans cette Capitale de ſon Dioceſe.

Comme il avoit défendu qu'on luy députaſt à Aix, ſi-toſt qu'on ſceut qu'il eſtoit à Montauban chez M. l'Intendant de Guyenne ſon Frere, les Députez de tous les Corps de la Ville d'Alby, & un grand nombre de Perſonnes de qualité, allerent l'y ſalüer. Le rapport qu'ils firent de ſes grandes qualitez, & de ſes manieres douces & careſſantes, tira les eſprits de la langueur dont ils eſtoient accablez, tant par la mort de ſon illuſtre Prédeceſſeur, que par les longues maladies qui regnent depuis un

an dans cette agreable Ville. Tous les Habitans, au bruit de ſa venuë, coururent au devant de luy. Le Clergé, la Nobleſſe, le Tiers-Etat, tout voulut à l'envy témoigner ſa joye. Le Peuple des Villes & des Villages de ſon Dioceſe par où il paſſoit, le ſuivoit en foule *Il* entra ainſi dans la Ville, précedé, entouré, ſuivy d'un concours incroyable de gens, & les Dames qui eſtoient aux feneſtres, parfumoient l'air des ruës par des fleurs qu'elles jettoient. L'irregularité de cette eſpece de triomphe en faiſoit le plus

grand prix, puis qu'il estoit aisé de connoistre qne chacun suivoit les mouvemens de son cœur. Ce petit détail d'une grande Journée a esté écrit à M. l'Abé de la Roque par Madame de Saliez, Viguiere d'Alby, qui le jour mesme fit les Vers suivans sur l'arrivée de son nouveau Prelat.

SOus des Astres benins cette aimable Contrée
Surpassoit en beauté le plus heureux climat,
Nous goûtions en repos une paix assurée,
Saintement gouvernez par un charmant Prelat.

Son abſence devint la ſource de nos
peines,
Elle nous préſagea la colere des Cieux,
L'air devenu poiſon, tout changea
dans ces lieux,
Un dangereux venin ſe gliſſa dans
nos veines.
Ces ſignes trop certains du plus grand
des malheurs,
Précederent la mort du meilleur des
Paſteurs.
Du Ciel ce ſaint Prelat qui nous
plaint, qui nous aime,
A ſon triſte Troupeau donne un au-
tre luy-meſme,
Tout va reprendre icy ſes premiers
agrémens,
Le Ciel change en amour les marque
de ſa haine.
Peuple, un nouveau Paſteur en ce
jour te rameine

La joye & les plaiſirs, la ſanté, le
printemps;
A ta felicité rien ne peut faire obſta-
cle,
Tes preſſantes langueurs demandoient
un miracle;
Viens voir ce grand Prelat, & re-
verer ſes loix,
Viens voir mille vertus briller ſur ſon
viſage,
Et ton bonheur certain dans l'auguſte aſſemblage
De cent miracles à la fois.

Je viens à l'Article des Morts du mois paſſé, que la trop grande quantité de choſes que j'avois à vous apprendre me fit reſerver pour celuy-cy. Meſſire

Loüis le Févre de Caumartin,
Seigneur de Boiſſy, Argouges,
Rouvre, Maiſy, & autres lieux,
Conſeiller d'Etat ordinaire,
mourut le 5. de Mars. Il avoit
eſté Conſeiller au Parlement
de Paris, Maiſtre des Requeſ-
tes, & Intendant de Juſtice en
Champagne, & dans ces di-
vers Emplois il s'eſtoit acquis
toute la reputation qui peut
rendre les plus grands Magiſ-
trats recommandables. Il avoit
une grande politeſſe, & eſtoit
amy juſqu'à riſquer tout ſon
bien. On ne peut eſtre plus
éclairé qu'il le paroiſſoit au
Conſeil,

Conſeil ; & quand il a eſté Intendant de Province, il s'eſt toûjours fait aimer des Peuples, & a ſervy le Roy tres-utilement. Il eſtoit Fils de meſſire Louïs le Févre de Caumartin, qui a eſté Conſeiller au Grand Conſeil, maiſtre des Requeſtes, Preſident aux Requeſtes du Palais, puis Conſeiller d'Etat ordinaire, & Ambaſſadeur à Veniſe; & Petit-fils de Meſſire Louïs le Févre de Caumartin, qui fut d'abord Conſeiller au Parlement de Paris, enſuite maiſtre des Requeſtes, Preſident au Grand Conſeil, Inten-

dant de Justice en Poitou & en Picardie, Conseiller d'Etat, & enfin Garde des Sceaux de France. M. de Caumartin qui vient de mourir, avoit deux Oncles ; l'un nommé François le Févre de Caumartin, Evesque d'Amiens, & l'autre, Jacques le Févre de Caumartin, Seigneur de Saint Port, Conseiller d'Etat, Ambassadeur pour le Roy en Suisse. Il avoit épousé en premieres Noces Urbaine de Sainte marthe, d'une ancienne Famille, qui a donné plusieurs illustres Autheurs sur l'Histoire de

Avril 1687.

France, & dans les belles Lettres, qui ont fait part de leurs Ouvrages au Public; & en secondes Noces, Catherine Madeleine de Verthamont, Fille de feu Messire François de Verthamont, dont sont venus plusieurs Enfans. L'aisné de tous ceux de Mr de Caumartin est Messire Urbain-François-Loüis le Févre de Caumartin, receu Maistre des Requestes en 1682. aprés avoir esté Conseiller au Parlement, & Comissaire aux Requestes du Palais. Cette Famille porte *d'aZur à la face de cinq pieces d'argent.* Elle est al-

liée aux Myron, des Essarts, Lhuillier, d'Orgeval, de Bossu-d'Hennin, Bourdin de Villaines, le Tonnelier de Machaut, Morlet du Museau, &c.

La place de Conseiller d'Etat ordinaire, vacante par la mort de M de Caumartin, a esté donnée à Mr Roüillé, qui estoit Conseiller d'Etat de Semestre, & Mr du Gué de Bagnols, Intendant en Flandre, a été choisi pour remplir celle de M Roüillé. M. du Gué de Bagnols a fait paroistre tant de capacité, & une experience si consommée dans toutes les

Affaires qui luy ont été confiées au Conſeil, & qu'il a eu l'honneur de rapporter devant le Roy, auſſibien que dans celles de ſon Intendance, que le choix de Sa Majeſté a été applaudy de tout le monde. Je ne vous dis point qu'il a l'avantage d'être Neveu de feu M. le Chancelier le Tellier, c'eſt ce qui vous eſt connu.

Meſſire Jacques de Fieux, Eveſque & Comte de Toul, Docteur en Theologie de la Maiſon de Navarre, Abbé de Beaulieu, Dioceſe de Langres, mourut icy le 15. du meſme

mois. Il avoit passé toute sa vie dans des exercices de pieté, & merité par là l'Evesché de Toul, dont le revenu est tres-petit, & la charge immense. Il y fut nommé en 1675. & c'est en rempliſſant ſes devoirs avec un zele infatigable qu'il a gagné une maladie qui a terminé ſes jours, aprés trois ans de langueur. Il estoit Frere de Mr de Fieux de Bonnemare, Maiſtre des Requeſtes, qui a été Lieutenant General d'Andely, & de Mr l'Abbé de Fieux, Chanoine, Archidiacre, & Official de Roüen, auquel il

avoit réſigné l'Abbaye de Bellozane. De Fieux porte *de Sable au Chevron d'or, accompagné de trois Trefles de même.*

Ces deux morts furent ſuivies le 20. du méme mois, de celle de Meſſire Joſeph d'Angennes, Marquis de Pougny, Comte de Concreſſault, Seigneur de Blancafort, Orſemont, Meſſy, la Rivaudiere &c. Il avoit eſté Enſeigne des Gendarmes du Roy, & eſt mort âgé de trente quatre ans. Anne-Marie-Thereſe de Lomenie ſa femme, fille de Loüis Henry, Comte de Brienne,

mourut il y quelques années.

Le lendemain 21. de Mars Meſſire Jean-Antoine de Pardaillan de Gondrin, Marquis de Montespan, Duc de Bellegarde, mourut dans ſon Hôtel à Paris agé de 85. ans. Il étoit Chef du nom & des Armes de la Maiſon de Pardaillan, & l'un des quatre Barons d'Armagnac, iſſus de la premiere race des Comtes d'Armagnac, Cadets de la Maiſon de Poitiers, Duc de Guyenne. Il avoit herité du Marquiſat de Montespan ou Mont-d'Eſpagne, de Paule

d'Eſpagne une de ſes Ayeules, petite fille de Blanche de France, troiſiéme fille de S^t Loüis & de Ferdinand de Caſtille, dit de Lacerde, fils aiſné d'Alphonſe X. Roy de Caſtille, ſurnommé l'Aſtrologue, du chef de laquelle il étoit né grand d'Eſpagne, & allié aux plus puiſſantes Couronnes de l'Europe. Ce Duc à eſté un des plus adroits & des plus accomplis Seigneurs de ſon ſiecle, & a eû le bonheur d'être toûjours eſtimé des Rois ſes Maiſtres Loüis XIII. & Loüis le Grand, auprés deſquels il a

ſervy fort long-temps en qua-
lité de grand Maiſtre de la
Garderobe. Dame Marie-An-
ne de Bellegarde ſa veuve, fil-
le unique de Ceſar Auguſte
de Bellegarde, Marquis de
Termes, Chevalier des Or-
dres du Roy, Premier Gentil-
homme de la Chambre, Grand
Eſcuyer & nommé Maréchal
de France, & niece de Roger,
Duc de Bellegarde, luy fit faire
le 26. du méme mois un Con-
voy tres-magnifique & un
Service des plus ſolemnels dans
l'Egliſe de S. Sulpice ſa Paroiſ-
ſe, qu'il avoit choiſie pour le

lieu de sa sepulture C'est une Dame d'un merite singulier, & d'une vertu extraordinaire. Je vous parlay dans une de mes Lettres de l'année derniere des exercices qui se font regulierement tous les hyvers dans les Ecoles Royales de Chirurgie de Paris, en consequence d'une fondation considerable, faite pour l'instruction des jeunes gens, par Mr Bienaise, que toute l'Europe a connu pour un des plus Illustres Chirurgiens de son temps. Mr d'Alibour, celebre Chirurgien & Anatomiste, s'est ac-

quité depuis peu tres-digne
ment de cét employ. Il com
mença ſon diſcours par les loü
anges de ceux qui en avoien
fait de ſemblables avant luy
& aprés avoir parlé de l'hon
neur qu'on luy avoit fait en l
choiſiſſant, & de ce que la Com
pagnie devoit à celuy don
il alloit faire l'éloge, il dit qu
feu M Bienaiſe avoit eſté ur
des plus habiles Chirurgien
de ſon temps, fort ingenieux
dans ſon Art dont il poſſedoi
toutes les parties, & que tou
les grand talens qu'il avoit re-
ceus de la nature, & qui l'ont

ſi bien diſtingué dans ſa pro-
feſſion, n'avoient eſté en luy
que des moyens qui l'avoient
conduit à une fin plus noble
qu'il s'étoit toujours propoſée,
& à laquelle il étoit heureuſe-
ment arrivé. *Cette fin qui l'a*
caracteriſé, pourſuivit-il, *conſi-*
ſtoit toute dans le deſir de ſe ren-
dre utile au public en rempliſſant
les devoirs les plus preſſans d'une
charité parfaite. Toute ſa condui-
te a roulé ſur deux maximes du
Sage que ceux qui l'ont connu ſça-
vent qu'il prononçoit ſouvent,
Bienheureux. *diſoit-il*, celuy
qui donne attention aux be-

soins du pauvre & de l'indi-
gent, Dieu ne manquera point
d'avoir pitié de luy dans le jour
de deüil & de misere. Je n'ay
jamais veu, *disoit-il encore*, de
juste abandonné, & sa famille
dans l'indigence. *Il paroist par*
ces paroles qui luy étoient fort fami-
lieres, qu'il n'a jamais souhaité du
bien dans sa famille ny de se faire
un fond abondant par son sçavoir,
que pour être en état de secourir
les malheureux. Aussi sa maison
a-t-elle toûjours été l'azile des affli-
gez & la retraite des pauvres.
Jamais personne de cette nature
ne s'est approché de luy sans en

recevoir quelque consolation. Jamais homme ne s'est plus attaché à sa profession ; aucun n'a jamais esté plus actif dans le travail, plus constant dans sa conduite, moins dissipé dans ses études, moins déreglé par les plaisirs, mais sur tout personne n'a jamais esté plus empressé à secourir le public. Combien de fois l'a t'on veu negliger des affaires qui auroient pû luy être utiles pour donner tout le temps necessaire à des miserables qui avoient besoin de son secours ? Aussi disoit-il ordinairement qu'il estoit obligé de traiter les pauvres plûtost que les riches qui ne man-

quoient pas de gens pour les se-
courir, de ſorte que ſi l'on pouvoi
luy reprocher quelque choſe là deſ-
ſus, ce ſeroit d'avoir trop publi
une vertu qui ne pouvoit pour-
tant avoir ſon effet ſans être con
nuë. Une vie ſi belle & ſi gene
reuſement conſacrée à l'utilité pu
blique, ne pouvoit, Meſſieurs, êtr
plus glorieuſement couronnée qu
par la fondation qu'il a faite de
Exercices dont vous eſtes les te
moins & dont vous recevez l'a
vantage. Ayant eſté utile au pu
blic pendant ſa vie, il l'eſt en
core aprés ſa mort à tout le Royau
me. Enſuite Mr d'Alibou

apostropha feu Mr Bienaise, & aprés avoir dit que la Compagnie ne man uoit point d'habilles sujets qui repareroient ses défauts dans la suite, lors qu'on les auroit choisis pour un employ pareil à celuy dont il étoir chargé, il parla de la Chirurgie d'une maniere qui l y attira de grands applaud ssem ns.

J'ay pousſé trop loin tout ce qui regard l'Ambassade de Siam en France, pour ne pas achever, en vous apprenant ce qu il y a long temps que v s desirez sçavoir, & dont il m'a

été impossible d'estre plûtost nformé de la maniere que je le souhaitois. On peut dire que c'est la seule chose qui manquoit au Journal de cette Ambassade, aprés les quatre Lettres que je vous ay écrites là-dessus, & ce que je vous ay appris dans ma derniere, touchant ce qui s'est passé à Brest avant l'embarquement des Ambassadeurs, & dans le temps qu'ils se sont embarquez. Je vous envoye donc cette Liste des Presens si desirée, & dont la richesse marque la grandeur du Roy. Il y

a beaucoup de choſes parmy le grand nombre d'Articles que vous allez voir, qui ſont pour la Princeſſe Reyne.

Cent cinquante pieces de Draps de toutes ſortes de couleurs, des plus fins & des plus baaux qui ſe ſoient trouvez en Europe.

Quatre-vingts pieces de Draps d'or, & de Brocards d'or de differens deſſeins, d'une grande richeſſe, & d'un grand prix.

Cent Fuſils qui tirent chacun ſix coups. Ils ſont d'un travail tres-ſingulier. Il y en a

beaucoup dont les ornemens ſont d'or; les autres ſont enrichis d'argent, & la pluſpart ont eſté faits par M. Piraube.

Vingt paires de Piſtolets, dont pluſieurs tirent auſſi ſix coups, qui ſont autant de chefs-d'œuvres de l'art, & de la magnificence, ainſi qu'un tres-grand nombre d'autres armes à feu. Il y a auſſi des Cuiraſſes, & d'autres ornemens de Guerre d'un tres-beau travail, & d'une tres-grande beauté, tant à cauſe des divers ouvrages de cizelure, que de la nouvelle maniere qu'on a

trouvée d'y appliquer l'or & l'argent. Le tout eſt garny d'une infinité de Pierreries; de ſorte que le travail, & la richeſſe les rendent d'un fort grand prix.

Douze Veſtes, ou chemiſes à l'uſage des Siamois, pour la Princeſſe Reyne. La pluſpart ſont de Point de France, & toutes d'une piece. On met des étofes d'or, ou de couleur deſſous, ce qui en fait paroître le deſſein. Les Ouvrages dont je vous parle, ſont d'une beauté, & d'une delicateſſe ſi ſurprenante, qu'on n'a jamais rien

vû en Europe de ce travail, qui en ait approché.

Douze Mouchoirs du même Ouvrage, mais dont les desseins sont differens.

Douze Pendules faites par M. Turet, entre lesquelles il y en a trois d'or, cizelées de Bas-reliefs d'un tres-beau travail. Elles montrent le mouvement annuel, & le diurne, la longueur des jours & des nuits pendant toute l'année, le lever & le coucher du Soleil pour l'horison de Siam, l'âge de la Lune, & la maniere de compter les mois à la Siamoi-

ſe par Lunaiſon, ayant deux Lunes, dont d'une marque 30. jours, & l'autre 29. & ainſi ſucceſſivement.

Quatre Montres d'or, ou Pendules émaillées de couleurs differentes.

Deux Horloges ſonnantes, dont les boëtes ſont enrichies de tres-beaux Bas-reliefs. Elles ſont émaillées de diverſes couleurs, & montrent l'âge de la Lune, & la maniere de compter les mois à la Siamoiſe.

Trente-ſix Montres d'or, de diverſes manieres, enrichies de Pierreries, avec leurs boëtes

garnies de Diamans & d
clous d'or.

Deux Globes faits par Bal
thazar Martinot, Horlogeu
de la défunte Reyne mere d
Roy. L'un eſt celeſte, & re
preſente le mouvement d
Firmament, où ſont attachée
les Etoiles fixes de pluſieur
grandeurs, poſé s ſelon leu
longitude, & l titude. Ce
Etoiles ſont d'or & de relief
& ſont appliquées ſ r le Gl
be qui eſt d'argent gravé. O
y voit les Conſte' a ons cel
ſtes par figures ex ct ment po
ſées. Le mouv m nt d
Glob

Globe eſt de tourner ſur ſes deux Pôles Artique & Antartique. Le Zodiaque eſt placé ſur la ligne écliptique en la maniere ordinaire, ſur laquelle ligne le Soleil fait ſon tour en un an, & ainſi il fait ſon aſcenſion oblique d'un Tropique en un autre Tropique. Il fait connoiſtre ſon lever & ſon coucher par toute la terre, par le moyen d'un cercle déclinant & mobile, qui ſe met ſelon la hauteur des Climats & des lieux où l'on s'en veut ſervir. Le Soleil & la Lune ſont emportez en 24. heures avec le

premier mobile au Firmament
lequel fait son cours en 366
jours, & par consequent le
Etoiles fixes ont leur mou
vement ordinaire, & l'on y
voit leur lever & coucher su
l'horison, comme les autre
Planetes. La Lune a son mou
vement naturel qui retrograde
& se renouvelle tous les vingt
neuf jours & demy, ce qui fai
connoistre ses aspects au Soleil
& ses situations dans chaqu
degré des Signes, par chaqu
jour & chaque heure. Ce Glo
be est suspendu en l'air par l
Pole Artique. Il chemine pa

la pesanteur, & remonte en
poussant la main par dessous.
Son premier Meridien est fixe,
& les heures sont posées fixes
au droit de la Ligne équinoxia-
le sur un cercle horisontal, cou-
pé de deux cercles verticaux,
angle droit & d'un cercle obli-
que déclinant, qui sert à con-
noistre le passage des Astres
vers l'horison. L'Horloge qui
est dedans, peut souffrir telle
agitation qu'on voudra, &
aller sur la Mer. Elle marque
les minutes qui peuvent estre
utiles pour la Navigation, &
pour connoistre les longitu-

des & les latitudes.

Le Globe terreſtre eſt d'argen
ſur un pied tres-propre, où
ſont gravées en Langue Sia-
moiſe les principales Parties du
monde, & la diviſion geogra
fique fort exacte. Il y a dedan
une Pendule ſonnante qui v
huit jours, & qui fait mouvoi
par l'endroit de la Ligne équi
noxiale un Zodiaque placé e
Ecliptique, qui eſt emporté e
24. heures On y voit deu
cercles d'argent. L'un porte l
douze Signes, & l'autre l
douze mois à la maniere Sia
moiſe. Le Soleil eſt entre eux

& fait ſon cours naturel, par-
courant tous les degrez des Si-
gnes de degré en degré, &
faiſant connoiſtre les parties
de la Terre qui ſont éclairées
ſelon les Saiſons. A l'un des
Pôles, qui eſt l'Antartique,
eſt un Cadran d'Horloge qui
marque encore les minutes,
les heures, les jours, les mois,
& les Lunes; de ſorte que les
meſmes motions ſe trouvent.
Ce Globe s'arreſte comme le
Celeſte; mais les manieres de
mettre en pratique ſont fort
differentes. C'eſt un travail de
ſpeculation particuliere, auquel

M. Martinot s'eſt fort appli-
qué, & il a outre ces deux Glo-
bes trois fort belles Pendule
avec les heures en Siamois, &
pluſieurs fort belles Montre
faites par le meſme.

Un Sabre garny de fort
beaux Diamans, de groſſes
Emeraudes, & de tres-beaux
Rubis.

Un Sabre dont la poignée eſt
d'or maſſif, & garnie auſſi-bien
que le fourreau, de Turquoi-
ſes de la Vieille roche, & de
plus de quatre-vingts-dix
Pierres d'une groſſeur ſurpre-
nante.

Un autre Sabre dont la poignée eſt auſſi d'or maſſif, ſur laquelle, auſſi bien que ſur le fourreau, ſont enchaſſées douze groſſes Emeraudes, divers gros Diamans, & beaucoup d'autres Pierreries.

Cinq Miroirs de criſtal de roche, dont les bordures ſont tres-artiſtement travaillées, & garnies de Pierreries.

Pluſieurs autres Miroirs, quantité de Boëtes d'or, & beaucoup de Poignards dont les poignées ſont d'or maſſif, & d'or de rapport, faits par M^r Bains, fort eſtimé pour ces

ſortes d'Ouvrages.

Quatre Cabinets, quatre Ecritoires d'or maſſif & de Filigranne d'or, ſervant de Toilettes, avec toutes les garnitures, qui conſiſtent en un tres-grand nombre de petites Boëtes d'or d'un tres-beau travail, enrichies de Diamans, & de diverſes autres Pierreries.

Douze Taſſes à prendre du Thé & du Caffé, & d'autres liqueurs, faites à l'uſage des Siamois, toutes d'or. Elles ſont émaillées de pluſieurs couleurs, & garnies de Pierreries, avec leurs boëtes de Fili-

granne d'or, & de Vermeil doré, & d'une tres-belle cizelure.

Une Couronne d'or garnie de gros Diamans, & de gros Rubis d'Orient, avec un tour de fort groſſes Perles. Cette Couronne eſt d'un travail tres-beau & tres-delicat, & les Pierreries en ſont parfaites.

Pluſieurs petits Cabiners d'Ambre, avec des Bas-reliefs tres-delicatement travaillez, & des Figures de meſme matiere qui en font le couronnement.

Deux Miroirs à bordure d'Ambre avec des Glaces des

plus grandes qui ſe puiſſent faire. On ne peut rien ajoûter à la beauté des bordures, qui ſont tres-larges. On y voit une infinité de Bas-reliefs, & de figures differentes, auſſi bien que divers ornemens, convenant à l'Ambre ſur leſquels ils ſont cizelez; car il y en a de diverſes ſortes. C'eſt le travail de pluſieurs années.

Douze grands Luſtres de Criſtal de Roche.

Douze Girandoles du même Chriſtal, & fort hautes.

Douze Tapis faits à la Manufacture de Challiot apellée,

Savonerie. Ils ſont à fonds d'or, d'un tres-beau deſſein, & fort grands.

Quatre Tentures de Tapiſſerie à fond d'or de la Manufacture Royale des Gobelins. Elles repreſentent les Maiſons Royales & pluſieurs Hiſtoires.

Quarante-huit Cartes d'une invention trés-rare, toutes dorrées, & enrichies d'ornemens extraordinaires par les plus habiles Ouvriers du Royaume.

Une tres-grande quantité d'Inſtrumens de Mathemati-

que, pour la Navigation, pour les Eaux, & pour tout ce qui concerne cette Science; les uns d'or, les autres d'argent, & les autres de cuivre doré. Tous ces Instrumens sont tres-bien travaillez.

Quantité de Compas de proportion.

Plusieurs Selles, Housses, & Foureaux de Pistolet, les unes brodées d'or, & les autres d'or, & d'argent.

Plusieurs Brides & autres Harnois garnis de pierreries.

Une Housse de Cheval, & une Housse d'Elephant d'une trés-

belle broderie dont une partie du dessein est formé par un tres grand nombre de Pierreries.

Plusieurs Juste-au corps, Vestes, Casaquins & Baudriers à à la façon des Siamois, tous delicatement brodez & semez de perles.

Plusieurs Miroirs ardens d'une construction nouvelle, & qui bien qu'ils n'ayent qu'un pied de diametre, font autant d'effet & ont autant d'activité que tous ceux qu'on a veus jusqu'à present.

On peut aisément distinguer parmy ces Articles les choses qui conviennent à la

Princeſſe Reyne ; comme des Chemiſes de Point, des Montres, des Pendules, des Miroirs, des Ecritoires, des Caſſettes, des Cabinets, & generalement tout ce qui regarde les toilettes, ſoit pour l'uſage, ſoit pour l'ornement.

Comme Mr Conſtance eſt Catholique, il y à une tres-belle Chapelle pour luy avec quantité d'autres preſens qui luy conviennent. Il y à auſſi un Habit du Roy pour le méme Mr Conſtance, accompagné de tout ce qui regarde le reſte de l'habillement. Il avoit

témoigné aux Ambaſſadeurs avant leur départ, qu'il ſouhaitoit avec paſſion avoir un des Habits de ce Prince. Tous ces preſens ſont accompagnez de pluſieurs autres, au nom de Monſeigneur le Dauphin & de Madame la Dauphine.

Je vous ay marqué la maniere galante dont Monſieur a fait des preſens quelque temps avant le départ des Ambaſſadeurs.

Un jeune Prince qui n'eſt pas moins eſtimé par ſon eſprit que par la grandeur de ſa naiſſance, a fait auſſi un pre-

ſent trés-conſiderable au Roy
de Siam. C'eſt un grand Livre
où toutes les Conqueſtes du
Roy, depuis le commencement
de ſon Regne, ſont peintes ſur
du Velin, & vis à vis de cha-
que Tableau, qui repreſente,
ou la priſe d'une Place, ou le
gain d'une Bataille, ou quel-
que action éclatante, & guer-
riere; l'Hiſtoire de ce Tableau
eſt écrite, & toute renfermée
dans la page. Il y à une autre
page blanche qu'on à laiſſée
pour y mettre la Traduction
que l'on en doit faire en Sia-
mois.

PRESENS DE S. M.
Aux Ambaſſadeurs.

Pluſieurs Portraits du Roy, d'or émaillé, & garnis de diamans.

Pluſieurs Chaînes d'or avec la Medaille de ſa Majeſté.

Six Luſtres de Criſtal de roche à chacun des trois Ambaſſadeurs.

Pluſieurs pieces de draps fin, de diverſes couleurs.

Pluſieurs pieces de Draps d'or & de Brocards d'or.

Pluſieurs Fuſils, Piſtolets & autres Armes, tres-riches &

tres-curieuſes. Une infinité d'autres, preſens à leur uſage, comme des Sabres & des Poignards garnis d'or.

Des Taſſes d'or à prendre du Thé, & du Caffé.

Des Cartes, des Compas & des Machines de toutes ſortes, pour les Cieux, pour la Navigation, pour les Fortifications, & pour divers autres Arts.

Trois Cabinets de Criſtal de roche taillé à facettes, un peu plus grands que des Caſſettes ordinaires, mais beaucoup plus élevez. Ils ſont entourez de co-

lomnes de Vermeil d'oré de di-
vers ordres d'Architecture, & de
plusieurs autres ornemens. Les
dedans sont d'une tres-belle
Graveure, parce que la cize-
lure y auroit incommodé. Ces
Cabinets, quoy que quarrez
long, ont des couvercles éle-
vez qui les font paroistre à
demy en Domes, & ne s'ou-
vrent que par le dessus.

Plusieurs Tables de Marbre
de diverses couleurs, & de di-
verses manieres.

Mrs de Croissy & de Segne-
lay, ont aussi envoyé de tres-
beaux presens à Mr Constan-

ce, qui leur en avoit envoyé de Siam. Parmy ceux qui sont partis, il y a des Miroirs d'une grandeur, & d'une beauté surprenante.

Plusieurs Vases, Buires, Bassins, & Bocals de Vermeil doré, dont la cizelure est tres-belle. Il y aussi plusieurs Ouvrages des Manufactures de France, & de tout ce qui s'y fait de plus rare & de plus beau.

PRESENS DES JESUITES au Roy de Siam.

Deux grandes Machines,

l'une pour les Planettes, & l'autre pour les Eclipſes. J'en ay donné la deſcription, & celle de leurs effets dans ma Lettre de Siam, où je parle de l'Obſervatoire. On a ajoûté à cette Machine un mouvement d'Horloge qui donne de ſoy méme tous les jours la ſituation des Planettes dans le Ciel, & ne laiſſe pas de faire connoître le paſſé & l'avenir, par l'état preſent des Planettes dans le Ciel, comme on faiſoit aux Machines qui ont précedé celle-cy.

Un Globe ſuſpendu allant

par ſon propre poids.

Deux tres-belles Horloges allant ſur un plan incliné.

Quatres grandes Pendules, façonnées comme celles de l'Obſervatoire.

Quatre autres portatives.

Un mouvement qu'on nomme Paraletique, pour ſervir à obſerver avec de grands Verres ſans tuyaux, & pluſieurs autres Inſtrumens de Mathematique, & d'Aſtrologie.

Des Montres qui peuvent ſe remonter ſans qu'on s'en apperçoive, & ſans qu'on ſache qu'on les remonte, &

qui ſe trouvent remontées, pourveu qu'on les ouvre ſeulement une fois le jour pour voir l'heure. Quand on les ouvre plus ſouvent, on ne les remonte qu'à proportion du temps qu'on a été ſans les ouvrir.

Tous ces Ouvrages ont été faits par Mr Turet, dont le Genie eſt admirable pour ces ſortes de choſes, & qui n'eſt pas moins connu & eſtimé chez les Eſtrangers, qu'il l'eſt en France. Ils feront connoiſtre aux Peuples d'Orient que les beaux Arts fleuriſſent beau-

coup plus en ce Royaume qu'à
la Chine & au Japon ; & les
Indiens qui croyent ſurpaſſer
en richeſſes tous les Peuples
de la Terre, verront par les
Preſens du Roy, ſortis de la
ſeule Cour de France que les
Indes n'en fourniſſent pas au
tant à toutes les autres Na
tions pendant des Siecles en
tiers. La pluſpart de tous ces
Ouvrages ont êté veus chez
Mr Alvarés qui a conduit par
ticulierement ceux qui ſont
enrichis de Pierreries, dont
a fourny un fort grand nom
bre. Son activité a fait voir ſo
zel

zele. Il a tout fait mettre dans des caisses de plomb, scellées avec d'autre plomb, de sorte que tout ce que ces caisses renferme est impenetrable à l'air de la Mer.

Enfin, Madame, je vous envoye ce qui s'est passé au Grand Conseil, le jour que Mr le Chancelier y est venu prendre sa place de Premier Président. C'est un de ces morceaux d'Histoire qui ne se trouvent point, & qui sont non seulement curieux, mais encore d'une grande utilité, puis qu'ils peuvent servir de

regle, ſur tout, lors qu'ils contiennent beaucoup de choſes qui marquent ce qu'on doit obſerver en de pareilles occaſions, & dont on ne voit rien ailleurs qui faſſe connoiſtre les Reglemens qui peuvent avoir été faits ſur ce qui les concerne. On ne trouvera pas ſeulement dans ce que je vous envoye, un exemple ſur lequel l'avenir ſe pourra regler; mais on y verra un Arreſt favorable à tous les Abbez & Prieurs du Royaume, & donné en un jour ſolemnel. Comme tout cet Article eſt une eſpe-

ce de Procés verbal, je le laiſſeray tel qu'il a eſté dreſſé, c'eſt à dire, dans le ſtile qui luy eſt propre, & n'en ôteray point des repetitions ſouvent neceſſaires, pour empeſcher qu'on ne ſe méprenne, en faiſant rapporter à une choſe ce qui ſe rapporte à une autre. Je croy que vous ne m'en blamerez pas, puis que toute la beauté de cet Article doit conſiſter dans une fidelle exactitude.

Le 6. jour de Mars 1687. le Grand Conſeil du Roy ſeant à Paris, où eſtoient Mrs les

Presidens de Barentin, le Re-
bours, du Bois, sieur de Gue-
dreville, Bignon, le Boulan-
ger sieur de Viarme, Poncet
& de la Briffe, en leurs places
ordinaires du côté droit, vêtus
de Robes de Satin noir ; aprés
lesdits sieurs Presidens, Mr
Bailly, Conseiller d'honneur,
Mrs Thiersault, le Gras, Her-
vé, Nau, Honoraire, Buche-
re, Gruin, Glué, Honoraire ;
Brunet, Vauquelin, Petit de
Fortias, Jannard, Berthin, de
Henault, Baudon, Bitault,
Lottin de Charny, le Tonnel-
lier, de Bretigniere Millon, de

la Ferté, Bernard, Marſollier, & Guiet, tous Conſeillers audit Conſeil ; & de l'autre coſté, Meſſieurs l'Eveſque de Laon, Duc & Pair ; l'Eveſque de Langres, Duc & Pair ; l'Eveſque de Beauvais, Comte & Pair ; & l'Eveſque Noyon, Comte & Pair de France, vêtus de leur manteau Ducal, fourré d'Hermine ; Meſſieurs les Ducs de Chaunes & de Richelieu, auſſi Pairs de France, vêtus en manteaux, leurs épées au côté ; aprés leſdits ſieurs Ducs & Pairs, Meſſieurs Richard, ſieur de la Baroüil.

liere, Doyen du Conſeil, de Maridat, de Bernage, auſſi Doyen au Conſeil de Semeſtre, de Freſniers, Vallot, Ollier, Lavocat, Feydeau, de Rochereau, le Vayer, d'Herbigny, le Mairat, Pallu, Dreux, de Theſut, de Maſſuau, de Montholon, de Rochefort, de l'Iſle, Potet, Doujat, & de Bernage, ſieur de S. Maurice, auſſi Conſeillers audit Conſeil, vêtus de robes de Drap à leur ordinaire, compoſant preſque tous les deux Semeſtres, ſans qu'il y euſt neanmoins exprés aucune aſſem-

blée desdits Semestres, estant ledit Conseil averty par Mr Hennequin, Procureur General, que Messire Loüis de Boucherat, Chevalier, Seigneur de Compant, Chancelier de France, vouloit venir prendre sa place de premier Président dudit Conseil, ainsi que ses Predecesseurs Chanceliers; en l'Hostel duquel ledit sieur Procureur General ayant esté le susdit jour au matin de la part de la Compagnie, luy dire que l'heure de l'Audience approchoit, & que la Compagnie l'attendoit à

l'instant, de quoy ledit sieur Procureur General revint avertir la Compagnie que Mr le Chancelier se disposoit à partir, & que dans peu il devoit arriver. En effet, quelque temps aprés, ledit Conseil etant averty que mondit sieur le Chancelier approchoit de l'entrée de la seance d'iceluy, a député M le President du Bois de Guedreville, second President en Semestre, & six des susdits sieurs Conseillers, sçavoir, Mrs de Bernage, Doyen, de Fresniers, Lavocat, Ollier, de Buchere, & Feydeau, tous

anciens Conseillers en Semes-
tre, pour l'aller recevoir au bas
de l'Escalier, précedez des Huis-
siers dudit Grand Conseil, où
ayant esté au devant, & joint
Mr le Chancelier sur les der-
niers degrez au bas dudit Es-
calier, qui venoit de descen-
dre de son Carosse, vêtu d'une
robe de velours noir, ouverte
par le devant, avec une soutane
dessous de satin noir, accom-
pagné de Mrs Paget Doyen,
de Fortias, Amelot sieur de
Chaillou, le Boulanger sieur
d'Acqueville, Lavocat, Pelis-
son, de Berulle, & Jassault,

tous anciens Maistres des Re-
questes ordinaires de l'Hoste-
du Roy, vêtus de leurs robes
de satin noir, & de ses Secre-
taires & Gentilshommes, du
sieur de Monticourt, Lieute-
nant de ses Gardes, Ecuyer,
& gens de sa suite, qui estoient
tous venus avec M. le Chan-
celier de son Hostel dans ses
Carosses; à l'instant de quoy
M. le Chancelier fut salüé &
complimenté par M. le Mar-
quis de Sourches, Grand Pre-
vost de l'Hostel du Roy, à
la teste de ses Lieutenans de
Robe longue, de Robe-courte,

Procureur du Roy, & Offi-
ciers de la Prevosté de l'Ho-
tel, qui luy vinrent faire offre
de leurs services, & rendre
leurs devoirs; y ayant mesme
lors plusieurs Gardes de ladi-
te Prevosté à la grande porte,
& dans les avenuës pour ren-
dre le passage libre; & mon-
dit sieur le Chancelier ayant
aussi lors auprés de luy les
Huissiers de la grande Chan-
cellerie portant leurs Masses,
& ceux du Conseil Privé, qui
s'estoient tous trouvez à la
descente de son Carosse, &
l'ayant lesdits sieurs Presidens

& Conſeillers députez dud
Conſeil ſalüé & compliment
de la part de la Compagn
par la bouche dudit ſieur Pr
ſident de Guedreville, portan
la parole, lequel S^r de Guedre
ville luy fit un compliment fo
court, parce que le lieu n'eſto
pas propre à l'entretenir long
temps. M. le Chancelier y ré
pondit fort obligeamment.

Aprés, ledit ſieur Preſiden
prit ſa place au coſté gauch
de mondit ſieur le Chancelier
leſdits Sieurs Conſeillers à l
gauche deſdits Sieurs Maiſtre
des Requeſtes, tous marchan

n file à la ſuite de mondit
ieur le Chanchelier, ayant
u devant de luy plus prés de
a perſonne leſdits Huiſſiers
le la Chancellerie, veſtus de
eurs Robes de ſoye noire,
Chaine d'or au col, Toque de
velours & Cordons d'or, por-
:ant leurs Maſſes d'argent doré,
au devant deſquels les Huil-
ſiers du Conſeil Privé, au nom-
bre de ſix marchoient auſſi
avec leurs Robes & Chaines
d'or, Toques de Velours &
Cordons d'or precedez des
Huiſſiers de ſervice du-
dit Grand Conſeil avec leurs

Robes de Drap & Bonnet carré devant les Huiſſiers dudit grand Conſeil deux Exemps & douze Gardes de la Prevoſté de l'Hoſtel du Roy, du nombre deſquels eſtoient les deux Gardes de mondit Sieur le Chanchelier, tous leſquels Exempts & Gardes eſtoient venus devant ſon Caroſſe à pied depuis ſon Hoſtel ; & mondit ſieur le Chancelier monta & marcha en cet ordre dans la grand' Chambre d'Audience dudit Conſeil juſques au prés des Barreaux de la ſeance, leſdits Gardes de la

Prevosté estant demeurez dans l'Antichambre de l'Audience, les Huissiers dudit grand Conseil, & ceux du Conseil Privé estant demeurez proche desdits Barreaux par la porte à droit du costé de Mrs les Presidens, par laquelle porte mondit sieur le Chancelier ayant aussi passé pour prendre sa place, & mesdits Sieurs les Maîtres des Requestes de sa compagnie par la porte du Barreau à gauche, à l'instant toute la compagnie se levant l'a salué, & Mr le President Barentin, Ancien President & de Se-

meſtre, s'eſt retiré une plac
plus bas, pour laiſſer celle d
mondit Sieur le Chancelier
où il eſtoit, à cauſe que la Com
pagnie eſtoit en place avan
ſon arrivée, & ayant mondi
Sieur le Chancelier pris ſ
place comme pareillement leſ
dits Sieurs Maiſtres des Re
queſtes de ſa ſuite du coſté &
au deſſous de meſdits Sieur
les Ducs & Pairs, tous ceux
du Conſeil eſtant aſſis & cou-
verts, Maiſtre Henry Gui
chard principal Commis
Greffier de la Chambre dudi
Conſeil, prit ſa place au coſté

du Bureau, le ſieur le Grand, premier Huiſſier dudit Conſeil & Chancellerie de France, eſtant proche ſa place ordinaire d'Audience, prés dudit Bureau debout, veſtu de ſa Robe de ſoye noire, Toque de velours, cordon d'or, & chaine d'or au col, où il a eſté toujours prés dudit Conſeil pendant l'arrivée de mondit ſieur le Chancelier ; les Sieurs Boiscourjon & Raince, Huiſſiers de la Chancellerie, eſtant reſtez au dedans du Barreau proche dudit Greffier aſſis chacun ſur un rabouret & décou-

verts, tenant leurs Maſſes, & les Huiſſiers dudit Conſeil Privé en dehors proche deſdits barreaux debout & découverts, & les Huiſſiers dudit grand Conſeil eſtant par la Salle pour faire obſerver le ſilence, mondit ſieur le Chancelier a ouvert la parole, & dit, *Qu'il conſideroit la fonction de premier Preſident qu'il venoit faire ce jour-là dans leur Compagnie, comme une des marques d'honneur attachée à la Dignité de Chancelier de France; Qu'il ſe ſervoit en meſme temps de cette occaſion pour les aſſeurer luy-mê-*

me de l'eſtime qu'il avoit pour tous les Officiers dont elle eſtoit compoſée : qu'il n'eſtoit pas neceſſaire de les exciter à eſtre aſſidus dans l'exercice de leurs Charges ; qu'ils ſçavoient qu'il ne convient pas à un Officier de ſe prevaloir dans les affaires particulieres de l'autorité que peut donner la Magiſtrature, mais qu'il faut s'appliquer continuellement à rendre la Iuſtice ſons prevention ny complaiſance, & par rapport ſeulement à ce qui eſt de plus juſte, & qui va au plus grand ſoulagement des Parties. Enſuite il les a exhortez de ſuivre ſoigneu-

ſement les Regles que le Roy
a preſcrites par ſes Ordonnan-
ces, & les a fait ſouvenir, *qu*
ſa Majeſté veut & deſire que l
bon ordre qu'Elle a rétably dan
toutes les parties de ſon Eſtat ſoi
exactement obſervé, afin que ſon
Royaume ſoit toûiours conſider
comme le mieux policé, auſſi bien
que le plus floriſſant & le plu
puiſſant de tous les Empires du
monde. Il a ajoûté, *que c'eſtoi*
par cette ſageſſe incomparable qu
accompagne toutes les actions de
ce grand Monarque, & par ſa
valeur qu'il a toûiours eſté vi-
ctorieux de ſes Ennemis pendant

la Guerre, l'Arbitre de la Paix & de la Treve qu'il a donnée à toute l'Europe, le Restaurateur de la seule & veritable Religion, & qu'il est l'admiration de tous les Peuples les plus éloignez, & la cause du bonheur & du repos dont jouissent tous ses Sujets. Il leur a dit encore *qu'ils devoient tacher de meriter par leur bonne conduite la continuation de la bienveillance & de la protection de sa Majesté, qu'Elle accorde volontier à tous ceux qui remplissent leurs devoirs avec integrité & avec un grand desinteressement,* & il a fini en les priant de croire

qu'il ſe feroit toûjours un tres-grand plaiſir de leur rendre tous les bons offices & ſervices qu'il pourroit, quand les occaſions s'en preſenteroient.

A quoy luy a eſté repondu de la part deſdits Sieurs du grand Conſeil par Mr le Preſident Barentin, adreſſant la parole audit Seigneur.

MONSIEUR,

Plus l'honneur que nous recevons aujourd'huy eſt extraordinaire, moins nos ſentimens doivent eſtre moderez. Pouvons nous eſtre inſenſibles à la veuë d'un objet également digne de nos reſ-

pects, & de noſtre admiration ? Qu'il eſt rare de voir dans la ſupreme dignité de la Iuſtice un Magiſtrat plein d'equité, plein de douceur, toûjours accessible & toûjours luy-meſme ! Des qualitez ſi precieuſes avoient fait naiſtre tant d'eſtime dans l'eſprit du plus grand des Rois, qu'il a eu impatience de le faire paroiſtre par un choix qui peut ſervir à élever ſa ſageſſe au deſſus de ſa valeur ; mais quel bonheur pour le Grand Conſeil de trouver en vous ſeul, Monſieur, tous les ſentimens favorables qu'ont toûjours eus pour luy vos Predeceſſeurs, & principalement

Mr Seguier qui depuis qu'il l'en
honoré de sa presence n'a poin
cessé de l'honorer de sa protection
Nous n'esperons pas moins d
vous, Monsieur, qui avez trou
vé le secret de luy succeder en l'i
mitant parfaitement, & nou
tacherons de plus en plus de nou
en rendre dignes en ne perdan
jamais de veuë la Justice. L
Grand Conseil ayant cet honneu
particulier de vous avoir, Mon
sieur, pour son premier Presiden
il est juste qu'il ait plus de sou
que les autres Compagnies d
Royaume, de se distinguer. Pou
reussir dans un si noble dessein

il n'a qu'à vous enviſager ſans ceſſe comme le modelle le plus accomply de la Juſtice. Ce glorieux avantage vous fera voir, Monſieur, que la ſeule vertu & la gloire qui en eſt le prix, ſont l'unique objet de nos deſirs & de nos affections.

Ce fait, M^r le Chancelier a dit au premier Huiſſier dudit Conſeil de dire aux Huiſſiers d'iceluy de faire retirer le monde qui eſtoit entré en ladite Chambre en grand nombre pour entendre leſ ſuſdits complimens, afin que ledit Seigneur puſt ouir le ra-

port qui luy devoit eſtre fait par aucun deſdits Conſeillers dudit Conſeil, ce qu'ayant eſté fait & le monde retiré, leſdits Huiſſiers de la Chancellerie comme deſſus toûjours demeurez aſſis en leurs dites places tenant leurs Maſſes, niondit Sieur le Chancelier a dit audit de Bernage Doyen de prendre ſa place au Bureau pour faire ſon Raport, ce qu'ayant fait accompagné dudit Sieur l'Avocat auſſi Conſeiller, a fait le raport des Lettres de proviſion de la charge de Maiſtre des Requeſtes de

Mr Potier de Novion, & fait lecture d'icelles avec l'adresse audit Conseil pour y faire registrer lesdites Lettres, recevoir ledit sieur de Novion, & prendre sa Place en iceluy Conseil. Ce fait, M le Chancelier a pris l'avis dudit Sieur de Bernage Raporteur, en suite s'est levé de sa place & a esté prendre les avis du côté de messdits Sieurs les Presidens, & aprés de l'autre costé, & a dit audit Greffier de la Chãbre du Conseil de faire venir ledit sieur de Novion vers ledit Conseil, & estant venu & conduit par

ledit Greffier par la porte du Barreau, à gauche proche du ſecond Barreau, mondit Sieur le Chancelier luy a dit en ces termes. *Levez la main, & encore que vous n'ayez d'autre ſerment en cette Compagnie que celuy que vous avez preſté en mes mains, vous jurez & promettez de tenir les deliberations de la Compagnie ſecretes.* Ledit Sieur de Novion a dit: *Ouy.* Ce fait, a dit audit ſieur de Novion, *prenez voſtre Place*, ce qu'il a fait, & a eſté ordonné l'Enregiſtrement deſdites Lettres és Regiſtres du Conſeil. En

ſuite a eſté rapporté pluſieurs Requeſtes, tant par mondit ſieur de Bernage que par meſdits Sieurs de Rochereau, & le Tonnellier, Conſeillers au Conſeil, ſur le raport deſquelles Mr le Chancelier ayant pris les avis comme deſſus, & reſolu les Arreſts qui ont eſté a l'inſtant écrits par ledit Greffier, & par luy en meſme temps fait ſigner par leſdits Sieurs Raporteurs en leurs places, & à mondit Sieur le Chancelier auſſi en ſa place, aprés quoy mondit Sieur a dit au premier Huiſſier qui eſtoit toûjours de-

meuré en ladite Chambre pendant leſdits Raports, proche & à coſté dudit Bureau, de faire avertir Mrs les Gens du Roy pour prendre leurs places. Ce fait, eſtant venus, ont pris leurs places audit Bureau, ſçavoir Mr Enjorrand de Claye, ancien Avocat general; Mr Hannequin Procureur general; & Mr le Preſtre de Laizonnet auſſi Avocat general, comme auſſi M. le Normand Greffier en Chef dudit Conſeil. A l'inſtant Mr le Chancelier a dit au premier Huiſſier de faire ouvrir les portes, & faire appeller l'Au-

dience, ce qu'ayant eſté dit par ledit premier Huiſſier aux Huiſſiers dudit Conſeil, & par eux fait, l'Audience entrée avec grand concours de monde, & les cauſes appellées par ledit premier Huiſſier, entre autres la cauſe d'entre le ſieur de Maſſac, Prieur de Nantua, Ordre de Cluny, Deffendeur d'une-part, & les Religieux dudit Prieuré Demandeurs d'autre, le Procureur general de l'Ordre de Cluny, & le Syndic de la Nobleſſe de Bourgogne, Breſſe & Beugé où ledit Prieuré eſt ſitué, Intervenans & Deman-

deurs encore d'autre, à l'inſtant dequoy ledit premier Huiſſier s'eſt couvert & aſſis à ſa place, à coſté dudit Bureau pendant l'Audience. Les Avocats deſdites parties eſtant venus à l'appel de la cauſe, ſçavoir Maiſtre Antoine Vaillant, Avocat deſdits Religieux de Nantua ; Maiſtre Evrard, Avocat dudit Procureur general de l'Ordre de Cluny ; Maiſtre François Biffre, Avocat dudit Sindic de la Nobleſſe, & Maiſtre de la Touche, Avocat dudit Sieur Prieur de Nantua, & voulant ledit

Maiſtre Vaillant commencer à plaider, a eſté d'abord interrompu par la publication d'une declaration du Roy donnée à Verſailles le 28. Février de la preſente année 1687. adreſſée audit Conſeil touchant les Mandians Valides de l'un & de l'autre ſexe, qui auroit eſté leuë & publiée par ledit ſieur Guichard, auſſi Greffier de l'Audience, tenant le plumitif, aprés la lecture & publication de laquelle, & le requiſitoire de mondit Sieur le Procureur general à ce qu'il fuſt ordonné que ſur le reply deſdites

il fuſt mis qu'elles ont eſté luës
& publiées en l'Audience du
Conſeil, & regiſtrées és Re-
giſtres d'iceluy pour eſtre gar-
dées & obſervées, ſur quoy
mondit ſieur le Chancelier a
encore pris les avis, & ordon-
né l'enregiſtrement d'icelles
audit Conſeil en la maniere
accoutumée, enſuite a dit auſ-
dits Avocats de plaider ladite
cauſe apellée, en laquelle il s'a-
giſſoit que leſdits Religieux de
Nantua qui avoient demandé
partage à leur Prieur, voyant
que par la derniere Declara-
tion du Roy du 29. Janvier

86. qui avoit augmenté les
ortions congruës à 300. livres,
tiers lot qui leur seroit don-
par ledit partage ne seroit
s suffisant pour les nourrir
entretenir au nombre de
ainze Religieux Gentils-
ommes qu'ils devoient estre,
ivant la fondation dudit
rieuré, avoient donné Re-
ueste pour demander Acte
ce qu'ils se desistoient de
ur dite demande en parta-
e, & qu'en consequence leur
rieur fût tenu de bailler à cha-
n d'eux une pension de 300.
vres, conformement aux Cha-

pitres generaux de l'Ordre d
Cluny, ſi mieux n'aimoit led
ſieur Prieur leur abandonne
les revenus dudit Prieuré ſou
les offres qu'ils faiſoient de lu
donner tous les ans une ſom
de 1800. livr. exempte de tou
te charge, par le moyen de
quoy il ſe voit que leſdits Re
ligieux vouloient entreprendr
de rejetter tout le ſuplemen
des portions congrûës deu
par le Prieuré ſur la Manc
Prieuralle & n'y point contr
buer, ſurquoy leſdits Avocat
ayant plaidé leurs cauſes, &
deffendu chacun les intereſt

le leurs Parties avec beaucoup
l'éloquence & de ſçavoir,
dreſſant d'abord la parole en
ommençant leur plaidoyer à
nondit Sieur le Chancelier en
iſant *Monſeigneur*, & dans la
uite *Meſſieurs*, & *le Conſeil*,
& ont conclu, Sçavoir ledit
Maiſtre Vaillant pour leſdits
Religieux à ce que Acte luy
uſt donné du deſiſtement par
uy fait de la demande en par-
age, & ce faiſant ſans avoir
égard à la demande du ſieur
de Maſſac Prieur de Nantua,
le condamner à payer 300.
livres de penſion pour chacun
des Religieux, & la double

penſion pour le Prieur Clau
tral, ſi mieux n'aimoit lec
de Maſſac Prieur abandonn
tous les revenus dudit Prieu
auquel cas offroient luy fou
nir 1800. livres par an, exem
ptes de toutes charges &
condamner aux dépens.

Ledit Maiſtre Evrard po
le Procureur General duc
Ordre de Cluny, à ce qu
fuſt receu partie intervenan
en l'Inſtance, faiſant droit ſu
ſon intervention, qu'il fu
ordonné que le Service divi
& le nombre des Religieu
dans ledit Prieuré ne pour
eſtre diminué, & en conſe

quence que le Prieur de Nan-
ua ſoit condamné de four-
ir à chacun deſdits Religieux
adite ſomme de trois cens
ivres de penſion par an, & la
louble penſion au Prieur clau-
tral, avec dépens.

Ledit Maiſtre Briffe pour
edit Sindic de la Nobleſſe, à
e qu'il fuſt pareillement receu
partie intervenante, faiſant
droit ſur ſon intervention, or-
donner que la Fondation du
Prieuré de Nantua ſera exe-
cutée, du moins que le nom-
bre des Religieux ne pourra
eſtre diminué au deſſous de

quinze, & qu'il ſera accord
à chacun trois cens livres d
penſion monacale, & ave
dépens.

Et ledit Maiſtre de la Tou
che pour ledit ſieur Prieur d
Nantua, à ce que leſdites par
ties adverſes ſoient deboutée
de leurs requeſtes & interven
tions, que acte luy ſoit donn
de ſa declaration, qu'il n'en
tend nommer de Religieu
que de Nobles du moins d
côté paternel, & qu'il ſoit or
donné que partage & diviſio
ſoit faite du revenu dudi
Prieuré, pour en eſtre fait l

choix en la maniere accoutumée; cependant ordonner que le Concordat de 1443. ſera executé, & au ſurplus envoyer les parties pardevant Arbitres.

Enſuite leſdits Avocats ayant ainſi plaidé & conclu au Barreau hors d'iceluy, Mrs les Gens du Roy ſe ſont levez, ledit ſieur Enjorand, ancien Avocat General, & en Semeſtre, portant & adreſſant la parole d'abord à Mr le Chancelier, a dit, *Monſieur*, & dans la ſuite de ſon diſcours, *Meſſieurs*, & aprés avoir expliqué le fait, la pro-

cedure & les moyens des Parties, avec toute l'exactitude & l'éloquence poſſible, a conclu à ce que ſans avoir égard aux interventions & requeſtes des Parties, il fuſt ordonné que partage ſeroit fait des revenus dudit Prieuré en trois lots égaux, cependant que par proviſion il ſeroit payé à chacun Religieux eſtant actuellement dans le Prieuré, la ſomme de deux cens livres, ou telle autre qu'il plaira audit Conſeil.

A l'inſtant Mr le Chancelier s'eſt levé, & a eſté prendre les avis de côté & d'autre,

& meſme eſt retourné plu-ſieurs fois aux Opinions. Aprés une meure déliberation il reprit ſa place, & prononça l'Arreſt en ces termes. *Le Conſeil, ſans avoir égard au deſiſtement & requeſte de la partie de Vaillant, ny à l'intervention de la partie d'Evrard, ordonne que dans ſix mois il ſera procedé au partage des biens dudit Prieuré en trois lots égaux par Arbitres, dont les Parties conviendront pardevant le premier Conſeiller du Conſeil trouvé ſur les lieux, ou en cas d'abſence, refus, ou legitime empeſchement, pardevant le*

Lieutenant General de Bellay, que le Conſeil a commis & commet à cet effet, ſinon, en ſera par luy pris & nommé d'office, pour eſtre leſdits lots choiſis en la maniere accoutumée, pardevant leſquels Arbitres le Conſeil a renvoyé les Parties pour eſtre reglé ſur les conteſtations du compte à faire entre elles, & a donné acte de la déclaration faite par la partie de la Touche, qu'il n'entend nommer aucuns Religieux pour ledit Prieuré, que Nobles du moins du coſté paternel, s'il s'en preſente, & preferablement aux autres, & ſur le ſurplus de la Re-

queſte des Parties de Biffre, a
nis & met les Parties hors de
Cour & de procés; & cependant
ar proviſion, & iuſqu'à ce que
e partage cy-deſſus ordonné ſoit
ait, ordonne que les anciens Trai-
ez, & Concordats des années
443. & 1663. *ſeront execu-*
z ſelon leur forme & teneur,
épens compenſez entre toutes les
arties. De telle ſorte que tou-
e la ſeance dudit Conſeil
yant duré depuis les neuf
eures du matin, que mondit
eur le Chancelier eſt arrivé
udit Conſeil, juſqu'à midy
onné, il dit au premier Huiſ-

ſier dudit Conſeil de faire ſor
tir l'Audience, & retirer l
monde, ce qui a eſté dit par l
premier Huiſſier aux Huiſſier
dudit Conſeil, & par eux fai
le monde ſortir, de l'Audien
ce, mondit ſieur le Chance
lier s'eſt levé de ſa place, &
ſalué toute la Compagnie e
donnant des marques de joy
& de ſatisfaction de la bonn
reception qui luy avoit eſt
faite ; à quoy toute la Com
pagnie répondit par de pro
fondes réverences, & ſigne
d'un tres-grand contentemer
& ſatisfaction de leur part, d

nonneur que mondit ſieur le
Chancelier leur avoit fait. Dans
meſme temps ledit premier
Huiſſier du grand Conſeil, qui
t le premier creé, & plus
ncien Huiſſier des Conſeils
u Roy & Chancellerie de
rance, a quitté ſa place, &
aſſé au devant du Bureau de
M^rs les Gens du Roy, dans le
arquet de l'Audience, & s'eſt
is au devant de mondit ſieur
Chancelier, où il a pris ſa
lace prés de ſa perſonne, en-
e les Huiſſiers de la grande
Chancellerie, qui portoient
urs maſſes, & a paſſé par la

porte du Barreau à droit, &
hors d'icelle, où là les Huis
ſiers du Conſeil Privé on
pris leurs places, & march
deux à deux au devant dud
premier Huiſſier, qui mar
choit ſeul entre leſdits Huiſ
ſiers de la grande Chancelle
rie, luy & eux le plus prés d
M le Chancelier, & au devan
des Huiſſiers du Conſeil Priv
les Huiſſiers dudit grand Con
ſeil auſſi deux à deux, qui on
eſté joints & précedez des Gar
des de la Prevoſté de l'Hoſtel
à l'antichambre de l'Audience
& a eſté mondit ſieur le Chan
celie

celier reconduit & accompa-
gné en cet ordre jusques à son
caroſſe accompagné dudit
ſieur Preſident du Bois de
Guedreville, & deſdits ſieurs
Conſeillers dudit Conſeil dé-
putez, & ſuivi de meſdits ſieurs
les Maîtres des Requeſtes ve-
nus avec luy qui marchoient
tous en meſme ordre & places
que lors que M. le Chancelier
eſtoit arrivé audit Conſeil &
juſques au meſme lieu où on
l'avoit receu, & où leſdits
ſieurs Preſidens & Conſeillers
l'auroient remercié de la part
de ladite Compagnie & pris

congé de luy, enſuite dequoy ledit Seigneur les auroit quittez avec encore beaucoup de témoignages de ſatisfaction & remerciement de ſa part, & ſeroit remonté dans ſon caroſſe avec leſdits Sieurs Maiſtres des Requeſtes, leſquels l'ont accompagné juſques à ſon Hoſtel dans ſes caroſſes, qui eſtoient en nombre à ſa ſuite, precedez deſdits Exempts & Gardes de la Prevoſté de l'Hoſtel qui marchoient devant le caroſſe dudit Seigneur en la meſme maniere qu'ils eſtoient venus de

ſondit Hoſtel audit Conſeil, enſuite dequoy meſdits Sieurs les Preſident & Conſeillers Députez, ſont remontez à la Chambre dudit Conſeil, qui ont eſté à l'inſtant remerciez par la Compagnie de leurs députations ; tout ce que deſſus ayant eſté ainſi reglé & ordonné, & executé de meſme.

La Forteresſe de Mongats où la Comteſſe de Tekeli commande mieux que ne feroit le plus habile Gouverneur, puiſqu'elle l'a défenduë contre une Armée puiſſante & aguerrie, à laquelle elle a

fait lever le ſiége, a fait trop de bruit dans le monde, & en fera peut-eſtre encore trop pour ne vous en pas envoyer le profil. Voicy l'explication des lettres qui ſont gravées dans la planche.

A. Premier Chaſteau qui commande au ſecond.

B Second chaſteau qui commande au troiſiéme.

C. Troiſiéme chaſteau.

D Foſſé autour de la Forteresſe.

E. Porte de la Forteresſe.

F. Chemin à travers le foſſé & le bourg pour aller à la Forteresſe.


L.
G
G
F
H



G. Bourg au pied du rocher.
H. Palanque.
I. Fossé autour de la Palanque.
L. Marais.

Cette Forteresse est située dans le Comté de Pereczas dans la haute Hongrie. M. le Fer qui donna au public il a quelques mois une Carte fort exacte de la Morée, vient de mettre au jour cette Forteresse plus grande que je ne vous l'envoye, avec le Plan aussi que le Pont & la Forteresse d'Esseck.

Le Samedy 29 du mois

passé, le Roy donna plusieurs Benefices, sçavoir

L'Evesché de Toul, vacant par la mort de M. de Fieux, à M. l'Abbé de Bissy, du nom de Thiard, dont il y a eu un Pontus de Thiard, Evesque de Chalons, connu dans le dernier siecle par plusieurs Ouvrages d'érudition. Cet Abbé, distingué par son merite & par la regularité de sa conduite, est fils de M. le Comte de Bissy Lieutenant General des Armées du Roy & du Gouvernement de Lorraine, qui a sous luy la Pro-

vince de Luxembourg, & la nouvelle Province de la Savre, & commandant les Troupes de ces Provinces. La Fille de M. le Comte de Bissy fut nommée au mois de Mars, 1685. à l'Abbaye de Baume les Nonaines, dont les Dames Religieuses font preuve de Noblesse comme à Malthe. Elles ne sont que seize, & ont chacune un appartement de trois pieces, & une femme de chambre.

L'Abbaye de Beaulieu, Ordre de Cisteaux, Diocese de Langres, à M. l'Abbé des

Espinets. Il est frere de M. des Espinets, Ecuyer de la petite Curie.

L'Abbaye de Blanchelande, Ordre de Premonstré, Diocese de Constance, vacante par la mort de Messire Jean Boyer, autrefois Capitaine aux Gardes & ensuite premier Maistre d'Hostel de Monsieur, à M. l'Abbé de Cognée, qui a paru dans la Chaire avec succés, en un âge fort peu avancé. Il est fils de M. le Marquis de Cognée, du nom de le Vasseur, Maison considerable dan. le Maine. La premie-

e f.mme de ce Marquis, fille
e M. du Pl.ſſis-Mornay, dont
ſt venu M. le Comte de
eaumont, eſtoit tante ma-
ernelle de M' le Marquis de
Dangeau.

L'Abbaye du Gué de Lan-
ay, Ordre S. Benoiſt, Dio-
eſe du Mans, ſituée entre la
Touraine & le Maine, vacan-
e par la mort de Meſſire Mi-
hel Amelot, Archeveſque
e Tours, à M. l'Abbé Dan-
in, Aumoſnier de M. le Duc
u Maine & des Suiſſes.

L'Abbaye de Fontgom-
aud, Ordre S. Benoiſt, Dio-

ceſe de Bourges, vacante pa
la mort de M. l'Abbé d'Aloi-
gny de Rochefort, frere d
feu M. le Maréchal de Roche
fort, à M. l'Abbé de Chamil
lard, frere de M. de Chamil
lard, Maiſtre des Requeſtes.

L'Abbaye de Chatrice, Or
dre de S. Auguſtin, Dioceſe
de Châlons, vacante par l
démiſſion de M. l'Abbé du
mont qui a changé d'état
à M. l'Abbé Fagon, fils d
M. Fagon, premier Medecin
de la feuë Reyne. Cette Ab
baye a le privilege ſingulie
de ne point payer d'annates.

L'Abbaye de Rigny, Ordre
e Ciſteaux, Dioceſe d'Au-
erre, vacant par la démiſ-
ion du meſme Abbé, à M.
Abbé de Druy, du nom de
Marion. Il eſt frere de M. le
Comte de Druy, Enſeigne
es Gardes du Corps, dont le
ls qui eſt neveu de M. l'Abbé
u Montal, a deux mille livres
e penſion ſur Rigny, & mille
vres ſur Blanchelande.

L'Abbaye de Moſdion,
Ordre de S. Benoiſt, Dioceſe
e Xaintes, à M. l'Abbé Be-
ot.

L'Abbaye de Noſtre-Dame

aux Bois, Ordre Saint Ber-
nard, autrefois du Diocese de
Noyon, vacante par la mor
de Madame de Chaune d'Ail
ly de Pequigny, à Madam
de Mouchy de Montcavrel
Religieuse du mesme Con
vent. Elle est sœur de Mada
me la Marquise de Mailly, &
de Messire Jean Baptiste de
Mouchy, Marquis de Mont
cavrel, tous trois enfans de
Bertrand André de Mouchy
Marquis de Montcavrel, & d
Madeleine aux Epaules, Mar
quise de Nesle.

L'Abbaye de S Sernin en

Rouergue, à Madame de
Noailles, Religieuſe.

En vous parlant de Sça-
ans, puiſque c'eſt une qualité
ui doit eſtre attachée à ceux
ui poſſedent des Benefices, je
uis vous dire que M. de Ber-
onville, a fait imprimer ici
epuis peu *la nouvelle découver-*
e d'une Langue univerſelle, que
es Curieux recherchent depuis
ong-temps. Il marque qu'il
trouvé non ſeulement le ſe-
ret de lire l'Hebreu ſans les
oints des Rabins, qui ont
ait la plus grande difficulté
e cette Langue : mais que

par sa Grammaire raisonnée
il en a encore découvert les
principes, qui ont esté incon
nus jusqu'à present, en sort
qu'un homme d'estude peu
les apprendre en une heur
ou deux. Il faut considere
cette Langue comme Hebrai
que dans la Theologie, mai
dans le commerce on l'écrir
comme le Latin avec les let
tres des Nations. Elle est déj
d'une grande utilité aux Ne
gocians de l'Europe au Le
vant, parce que non seule
ment la Syriaque, la Chal
déenne, la Samaritaine, &

uelques autres Langues an-
iennes ſe ſont formées de
Hebraïque, mais la Turque
& l'Arabe en ont auſſi retenu
a pluſpart des mots. Enfin il
ra ſurprenant, & preſque in-
royable, que cette Langue
ui a paru juſqu'ici impene-
rable a un fort grand nom-
re de Sçavans, devienne au-
ourd'hui le eu de deux ou
ois heures de leur eſtude. Le
ublic ne peut avoir trop de
econnoiſſance pour les per-
onnes qui lui ſacrifient ainſi
out leur temps, & ſi l'ouvra-
e de M. de Bernonville pro-

duit l'effet qu'il a sujet d'en at
tendre, il pourra estre uti!e
la Repub!ique Chrestienne
& mesme à toutes les Na
tions.

Le 15. de ce mois le P. d
la Baune Jesuite, ancien Pro
fesseur de Rhetorique, fit un
Oraison Funebre de Mon
sieur le Prince en Latin, e
presence de Monsieur le Prin
ce, de Monsieur le Duc, d
Monsieur le Prince de Conty
& d'un tres-grand nombr
de gens de la premiere qualité
Le lieu où cette Oraison fu
prononcée estoit tout tend

noir, éclairé d'une tres gran-
de quan ité de luſtres, & or-
né d'un fort beau Mauſolée,
qui tenoit depuis le haut de la
ale juſques au bas. Toutes
es batailles données par Mr
e Prince eſtoient peintes dans
des Tableaux faits exprés. Il
y avoit des trophées d'armes
de tous coſtez, & des inſcri-
otions fort choiſies tirées des
nciens Autheurs pour repre-
enter les Vertus de ce grand
Prince. Tout cela eſtoit fer-
né pardeux bandes de ve-
ours noir, chargées des armes
du Prince, & de larmes d'ar-

gent qui regnoient autour de la ſale.

Le deſſein de li Orateur eſtoit de repreſenter M. le Prince ſous l'idée d'un parfait Heros; ſoit qu'on le regardaſt dans la guerre, ſoit qu'on l'enviſageaſt dans toutes les autres parties de la vie civile. Son plan eſtoit pris du Magnanime d'Ariſtote. Il dit, *qu'on avoit vû de grands Hommes dans la guerre, mais qui hors de-là eſtoient peu de choſe; & qu'au contraire on en avoit vû d'admirables dans tous les devoirs de la vie civile, & qui dans la guerre n'eſtoient rien moins*

que cela ; mais qu'un vray Heros devoit estre toûjours égal à luy-mesme, dans quelque estat, dans quelque circonstance de la vie qu'il se trouvast, dans la paix, dans la guerre, dans le jour, dans la retraite, dans le public, ou dans le particulier. Ce fut ce qui luy donna lieu de parcourir toute la vie de M. le Prince : il conclut tout ce par sa mort chrêtienne, sur laquelle il dit des choses fort tendres & fort touchantes. Il fit un compliment à tous les Princes, & dit plusieurs choses du Roy fort à propos. Cette action a esté

approuvée generalement de
tout le monde, & on ne pût
s'empeſcher de ſe récrier en
bien des endroits. Ce Pere a
déja fait pluſieurs actions pu-
bliques, comme l'Eloge du
Parlement de Paris, où toute
cette auguſte Compagnie ſe
trouva en Corps il y a deux
ans. Il a fait outre cela, une
Harangue ſur le Roy & ſur
Monſieur le Duc, qui ont eſté
imprimées auſſi-bien que plu-
ſieurs de ſes ouvrages.

Je remets au mois prochain
à vous parler du ſervice qui a
eſté fait pour feu Monſieur le

Prince, aux Jesuites de la ruë
S. Antoine, où le Pere Bour-
H.loüe a fait l Oraison Fune-
bre. Je vous envoierai aussi
plusieurs ouvrages qui ont
été faits sur la mort de ce
Prince.

On a perdu depuis peu plu-
sieurs personnes considera-
bles de l'un & de l'autre sexe.
En voici les noms.

Dame Marie Charron,
morte le 7. de ce mois. Elle
étoit veuve de Mr Colbert,
Ministre d'Estat, & sœur de
Messire Jean Jacques Char-
bon de Menars, Maistre des

Requeſtes, Intendant de Juſtice en la Generalité de Paris, Sur-Intendant general de la Maiſon, Finances, Domaine, & affaires de la Reyne. Comme elle devoit aller à la campagne, & de là aux eaux, elle voulut regler ſes affaires auparavant, & le Samedy 5. de ce mois, elle travailla fort long-temps à ſon Teſtament qu'elle ne put achever, ayant eſté ſurpriſe du mal dont elle eſt morte. Elle a laiſſé neuf enfans, dont M. le Marquis de Seignelay eſt l'aiſné. Je vous en parlay amplement

orſque je vous appris la mort
e M. Colbert dans ma lettre
e Septembre 1683. Elle
ortoit *d'aZur au chevron d'or,*
ccompagné de trois eſtoiles d'or.

Mademoiſelle de Lamoi-
non, morte le 14. de ce
nois, âgée de 78. ans, aprés
voir employé durant ſa vie
out ſon temps & tous ſes
iens au ſecours des pauvres,
x aux actions de pieté. Elle
ſtoit ſœur de feu Meſſire
uillaume de Lamoignon,
remier Preſident au Parle-
nent de Paris, & tante de Meſ-
re Chreſtien François de La-

moignon, Avocat General au
mesme Parlement, & de Mes
sire Nicolas de Lamoignon d
Baville, Conseiller d'Estat
Son pere estoit Chrestien d
Lamoignon, Seigneur de Ba
ville, President au Mortier du
Parlement de Paris : sa mere
Ma ie de Landes, de la famill
des de Landes, Seigneurs d
Maigneville & de Beaurepai
re; son ayeul, Charles de La
moignon, Maistre des Re
questes, puis Conseiller d'E
tat; & son ayeu'e, Charlot
de B zançon, de l'ancienn
famille des de Bezançon, qu
a

a donné divers Officiers considerables tant dans les Armées du Roy que dans les Cours Superieures. La Famille de Lamoignon, originaire de Nivernois porte *Lozangé d'argent & de sable au Franc quartier d'Hermines, qui est d'Antezy.*

Mademoiselle Sachot, Sœur de M. le Curé de Saint Gervais qui mourut l'année derniere, & de M. Sachot Avocat au Parlement, fort estimé par son merite & par sa capacité. Elle estoit aussi fort recommandable par sa vertu,

ayant passé plus de quarante ans dans les exercices de pieté & au service des Pauvres. Elle a esté inhumée à saint André dans la Chapelle des Fondateurs de la Maison & College de Boissy dont elle descendoit. Mre Nicolas Sachot son Pere, est mort Doyen des Conseillers de l'Ancien Chastelet de Paris. Sa mere, Anne le Coigneux, estoit Fille de Jaques le Coigneux, Seigneur de Sandricourt, Conseiller en la Grand' Chambre du Parlement de Paris, & de Genevieve de Montholon, qui é-

:oit Fille de Meſſire François de Montholon, Seigneur d'Aubervilliers, Patron de Vaugirard, Chancelier de France, & de Geneviefve Char-ier. Sachot porte *d'azur à trois baches d'argent deux & une par-y de le Coigneux, qui eſt d'a-zur à trois Porcs épics d'or.*

Meſſire Pierre Goury, ſieur de Chaſteau Goury, Loigny Bazochelles, &c. Maiſtre des Comptes à Paris. Il eſt mort en ſa Terre de Goury. Cette Famille, qui porte *d'azur à la bande d'or de trois pieces*, a donné pluſieurs Officiers aux

Cours Superieures.

Messire François le Veneur, Comte de Tillieres, Carouges, & autres lieux. Cette Famille est recommandable, non seulement par son antiquité, mais aussi par le merite de ceux qui se sont signalez dans l'Eglise & dans les Armées, où plusieurs ont esté tuez pour le service de nos Roys. Jean le Veneur, Baron de Tillieres, a esté Evesque & Comte de Lizieux, & grand Aumonier de France. Il mourut en 1543. Ambroise le Veneur & Gabrielle le Veneur son Neveu, ont esté tous deux

Eveſques d'Evreux. Tanneguy le Veneur Comte de Tillieres, S^r de Carouges, Lieutenant general au Gouvernement de Normandie, fut receu Chevalier des Ordres du Roy en 1582. & mourut en 1592. Jacques le Veneur ſon Fils, Comte de Tillieres & de Carouges, Lieutenant general en Normandie, & Gouverneur du vieux Palais de Rouën, fut fait auſſi Chevalier des Ordres du Roy en 1586. La Famille de le Veneur, porte *d'argent à la bande d'azur, chargée de trois Sautoirs d'or*, & eſt alliée aux

de Salmes de Pompadour, de
Rouville, de Baveux & de
Prunelé.

Dame Loüise - Henriete Roüault, Veuve de Messire François de Novion, Marquis de Monloy, cy-devant premier Ecuyer de la grande Ecurie du Roy. Elle estoit de l'ancienne Famille de Roüault, Marquis de Gamache, alliée aux Vicomtes de Thoüars, & aux illustres Familles de Soissons, du Bellay, Chabot, de Saveuse, de Fiesque, Bassompierre, & autres. Joachim Roüault, Seigneur de Gama-

ches, Senéchal de Poitou, Maréchal de France, mort en 1478. se signala contre les Anglois, lors qu'on les chassa de la Normandie & de la Guyenne. François Roüault de Gamache fut tué en 1499. au Combat de Dourlens; & il y en eut un autre du mesme nom, tué en Lorraine en 1635. Messire Nicolas Joachim Roüault, Marquis de Gamache, a été receu Chevalier des Ordres du Roy en 1662. & a épousé Dame Marie-Antoinete de Lomenie, fille du défunt Comte de Brienne. Roüault

Gamache porte *de Gueules à trois Leopards d'or l'un ſur l'autre.*

Meſſire Pierre du Four, Docteur de la Maiſon & Societé de Sorbonne, Abbé de Longhoüé, & Prieur de Sirmon. Il eſtoit Clerc de la grande Chapelle du Roy, & premier Aumônier de M. l'Archeveſque de Reims. C'eſtoit un homme d'une tres-grande érudition.

Meſſire Nicolas Durand de Villegagnon, Marquis dudit lieu, Baron d'Ernon, Vicomte de Prémartin, Seigneur de Saint Sidraine, Luſſon, la Roche, & pour moitié de la Ter-

re & Seigneurie de Joüy-le-Chaſtel. Il eſtoit Enſeigne des Gendarmes de feu Monſieur le Duc d'Orleans. Sa Famille, qui porte d'*azur à trois Chevrons d'or, atcompagnez de trois Croix recroiſetées au pied fiché de meſme*, a donné des Chevaliers de Malthe, & pluſieurs autres, qui ſe ſont ſignalez aux Armées du Roy.

Il faut vous faire part des nouvelles Relations de Feſtes que je viens de recevoir. M^r le Marquis de Mirepoix, naturellement fort magnifique, ne s'eſt jamais tant que dans les

ceremonies qui ont quelque rapport au ſervice ou aux interests de Sa Majeſté. C'eſt ce qui a paru le jour qu'il a fait chanter le *Te Deum* dans la Cathedrale de Pamiers, laquelle eſtoit ſuperbement ornée & dés l'entrée de la nuit, on vit une Illumination tres-bien entenduë dans tous les dehors de ſa maiſon. Les apartemens en furent ouverts à tout ce qu'il y avoit d'honneſtes gens dans la Ville, & les concerts qui divertirent les Perſonnes diſtinguées, furent ſuivis d'un collation où rien ne manqua

Il y eut un feu d'artifice avant le ſoupé, & d'autres divertiſſemens occuperent agreablement les Conviez, pendant que quatre Fontaines de vin couloient pour le Peuple.

Mr l'Eveſque de Graſſe, n'eut pas ſi-toſt eu la premiere nouvelle de la convaleſcence du Roy, qu'il en fit rendre des actions de graces à Dieu par un *Te Deum* chanté en Muſique. Quinze jours aprés, cette nouvelle s'eſtant confirmée, on s'aſſembla à l'Hoſtel de Ville. Mr Gourdon, premier Conſul, Gentilhomme d'un grand me-

rite & d'une nobleſſe diſtin-
guée, & fils du Lieutenant ge-
neral de Graſſe, fit connoiſ-
tre l'obligation où la Ville
eſtoit de marquer ſa joye pour
le rétabliſſement d'une ſanté ſi
precieuſe à l'Etat. Son diſcours,
quoy que fort ſimple, fut écou-
té avec une attention merveil-
leuſe, & ſuivy de mille accla-
mations. Le lendemain, qui
eſtoit Dimanche, M^rs de Ville
firent une diſtribution de pain
à plus de trois mille Pauvres,
& ſe rendirent l'aprés dînée à
l'Egliſe, où M^r l'Abbé de Ver-
rajon fit un Sermon remply

d'éloquence. Le ſujet eſtoit le Demon muet que le Sauveur fit ſortir du corps d'un Poſſedé. Il parla du bon uſage que les Chreſtiens doivent faire de leurs maladies, & de leur gueriſon, & loüa en termes magnifiques cette admirable conſtance que le Roy a fait paroître dans ce dernier peril, & l'humilité & la pieté qu'il a témoignée lors qu'il en a eſté garanty. De là s'étendant ſur les loüanges de ce grand Prince, ſans qu'il y euſt rien de prophane ny d'indigne de la Chaire, il fit admirer le Duel

aboly, l'Heresie détruite, les crimes punis, les Vertus recompensées, la Justice & la Religion rétablies dans leur premier lustre, & tout ce qu'il y a dans la vie du Roy de plus convenable à un Monarque Chrestien. Le soir, Mrs de Ville sortirent avec tous les Administrateurs qui tenoient des flambeaux de cire blanche, & marcherent au milieu de quatre Compagnies de Milice, commandées par M. Isnard, Gentilhomme distingué par les Voyages qu'il a faits en Italie, en Allemagne, & en Po-

logne. Ils firent ainſi le tour de la Ville, qui eſtoit pleine d'Illuminations & de feux de joye, & ſe rendirent au Cours pour allumer un Feu d'artifice qu'on y avoit préparé. Ce Cours a une beauté ſinguliere qu'il ne doit qu'à la Nature. On voit d'un côté un Amphitheatre de gazon, où l'on peut placer commodement juſqu'à vingt mille perſonnes. De l'autre il y a un Baſſin qui eſt borné par la Mer à une diſtance de trois lieuës, peuplé d'Oliviers & d'Orangers, & diverſifié de Villages. Le feu fut al-

lumé au bruit des Boëtes & de la Mousqueterie, & suivy d'une infinité de fusées de toutes sortes. M. l'Evesque vit ce spectacle du Convent des Jacobins, qui avoient fait une tres-belle Illumination autour du Portrait du Roy. Les Dames & les Personnes de qualité estoient placées dans un Bastion, que la longue Paix dont joüit la France, a changé en un tres-beau Jardin.

Le lendemain les Magistrats firent leur ceremonie. Il y eut une Messe solemnelle & un *Te Deum* en musique, avec

ine aumône generale.

Deux jours aprés, une Trou-
pe des plus honnestes gens de
a Ville, firent les mesmes Prie-
es & les mesmes charitez, avec
n tres-beau feu de joye au
milieu du Cours, & quatre
Compagnies de Milice com-
mandées par M. Emeric.

Les Gentilshommes se sont
aussi signalez. Ils s'assemble-
ent au nombre de vingt-
cinq, tous Habitans de la Vil-
e, & des maisons les plus qua-
iées de la Province, chez M.
le Villeneuve, Senéchal, &
prés avoir fait chanter une

Messe solemnelle, & un *T*
Deum dans la Cathedrale, ill
firent tirer un feu d'artifice qu
eut un fort grand succés, &
qui fut accompagné d'un brui
extraordinaire de Boëres. Il
avoient été tous chez M. l'E
vesque, pour le prier d'hono-
rer leur Feste de sa presence, &
l'avoient conduit en ceremoni
chez M. le Senéchal, où il fu
placé commodement. Ce
honneurs extraordinaires n
sont pas tant des marques d
la veneration qu'on a pour l
caractere de ce Prelat, que d
l'attachement particulier qu

ſes grandes qualitez ſont a-
voir pour ſa perſonne. Il fut
agréablement ſurpris, aprés
que ces Gentilshommes eu-
rent allumé le feu, de leur
voir danſer la moreſque l'épée
à la main, comme pour faire
connoiſtre qu'ils ſeroient prêts
en tout temps de la tirer pour
le ſervice du Roy. Cette danſe
prend ſon nom & ſon origine
des mores, qui ont eſté les mai-
ſtres de cette Province durant
deux Siecles, & approche fort
de la Pirrhique des anciens
Grecs, où les Soldats dan-
ſoient armez, pour conſerver

une image de la guerre dans le plaiſir meſme. Lors que le feu eut eſté tiré, ces Gentils-hommes reconduiſirent Mr l'Eveſque dans le meſme ordre, & ſouperent enſemble dans la Maiſon de Ville, où la ſanté du Roy fut beuë pluſieurs fois.

Les jours ſuivans on vit une Compagnie de Cavalerie tres-bien ordonnée, & commandée par M. Chreſtien ; une autre de Bourgeois mariez, tous veſtus en Gardes du Corps, menant comme en triomphe le Portrait du Roy

:nvironné de Fleurs. En ſuite
es Avocats, les Procureurs,
e Corps de Medecine, les
Marchands, tous les Meſtiers
:nfin, & une infinité de Par-
iculiers firent des Feſtes avec
des Compagnies de Milice
& des Feux de Joye. Les pe-
its Enfans meſme ſe ſont di-
ſtinguez. Le petit Baron de
Villeneuve, fils de M. le Sene-
:hal, âgé de ſept à huit ans, en
mena une Troupe par la Vil-
e, magnifiquement habillez
vec des Banderolles, criant
le toute leur force, *Vive le*
Roy.

Toutes ces Festes ont esté terminées par celle de Mr l'Evesque. Il officia luy-mesme, & la grand'Messe fut chantée avec beaucoup de solemnité. Les Magistrats & les Consuls y assisterent. Il traitta a disner tous les Ecclesiastiques de son Diocese, & fit distribuer des aumosnes à plus de cinq mille Pauvres. L'apresdisnée il y eut procession generale où le St Sacrement fut porté par les ruës parées de meubles magnifiques, & semées de fleurs. Il estoit sur une machine de bois doré, soustenuë par deux

Chanoines, ce qui n'avoit point
encore esté veu en ce Pays-
là.

J'aurois un long article à vous
faire des rejoüissances de la
Ville de Mortagne, capitale du
Perche, si le peu de temps qui
me reste pour finir ma Lettre,
me permettoit de vous en faire
la description. Elles ont esté
grandes & accompagnées de
tout l'éclat possible.

Je puis vous dire la mesme
chose de la Ville de Thiers en
Auvergne. Les Marchands y
ont fait faire un feu d'artifice
avec quantité de Figures & de

bas reliefs, où presque toute l'Histoire du Roy estoit marquée. Ce feu s'est trouvé si considerable qu'ils l'ont fait graver, afin qu'ils en pussent tous garder des Estampes dans leur famille.

Mrs du Presidial de Riom ont assisté a un *Te Deum* chanté solemnellement, au sortir duquel, M. de Combes, Lieutenant general, Neveu de feu M. de St Sandoux, regala tous ceux de sa Compagnie.

Mr l'Abbé d'Ebreule a fait aussi rendre de pareilles actions de graces dans son Abaye.

Les

Les Prieres furent ſuivies d'un tres-beau diſcours, prononcé à la loüange du Roy par le Prieur & Doyen de cette Abaye.

Les François ne ſe ſont pas ſeuls intereſſez au reſtabliſſement de la ſanté du Roy. Ceux de la Famille de Semerio à Genes, y ont fait faire des Prieres pour l'obtenir, & M. Semerio, Gentilhomme Genois, de cette famille, pour marquer la joye qu'elle a euë du retour d'une ſanté ſi precieuſe, a preſenté à ſa Maieſté quatre Bouquets de tres-

belles Fleurs artificielles, dans
quatre Vaſes d'argent, d'envi-
ron un pied de haut, travaillez
avec tant d'art & tant de de-
licateſſe qu'on peut dire que
l'Ouvrage ſurpaſſe infiniment
la matiere. La forme de ces
Vaſes eſt à la Romaine, mais
le deſſein fait en feüillages
avec quantité de Fleurs de Ly
de meſme, ſurprend les plus
habiles Ouvriers. Un grand
nombre de Fleurs de Lys en
relief raportées ſur le haut de
ces Vaſes, & ſoutenuës cha-
cune de deux Palmes d'or auſſi
bien que les Fleurs de Lys pro-

duiſent un effet admirable, & tout nouveau. On voit dans le milieu de chaque Vaſe les Armes du Roy dans un Cartouche orné de deux Palmes, & ſurmonté de la Couroune Royale, le tout garni de Diamans taillez exprés pour former les Fleurs de Lys, tant des Armes que de la Couronne. Ce preſent fut accompagné d'un compliment qui marquoit dans les termes les plus forts & les plus reſpectueux, que toute la Famille eſt entierement attachée à la Sacrée Majeſté du Roy. Quoy que

je me ſerve icy des meſmes termes qu'elle a employée, il me ſeroit difficile de vous bien marquer l'ardeur du zele qu'elle a fait paroiſtre en cette rencontre. Mais où n'en montre-t'on point pour le Roy, quand on le connoiſt ? Cependant on peut dire que la Republique de Genes doit ſe tenir heureuſe d'avoir des Sujets qui ayent des ſentimens auſſi élevez que ceux de cette Famille, en font paroiſtre.

La Clef eſtoit le vray mot de la premiere des deux Enigmes du dernier mois. Ceux

qui l'ont trouvé ſont Mr la Prairie Cairon, Mathematicien à Caën; des Maronniers F. Mayeur; le Chevalier de Popincourt; le nouveau Chevalier de St Lazare, ancien Amant de la belle Brune S. XXX; l'Amant Confeſſeur de la belle Procureuſe; l'Amant de l'Inhumaine de la ruë St Pierre de Caën; Beauregard; Mademoiſelle Beurrier la Cadette; la plus aimable & la plus jolie des trois Sœurs d'auprés la porte St Antoine; l'aimable Blonde d'Anjou; la Friponne des Cœurs; la

belle Brebis de S^t Eſtienne de Caën ; les deux Belleſœurs de la porte de Buſſy ; l'Indifferente de Quermelac & de Landrenau ; Meriel de Caën, Monmouſſeau, Procureur à Tours ; & le Liberal de Novaſtres en Touraine.

Ceux qui ont expliqué la ſeconde Enigme ſur *l'Ombre*, qui en eſtoit le vray ſens, ont auſſi trouvé *la Clef*. Ce ſont M^rs de la Douceſpe de S^t Ouën; le Mathematicien amoureux du Soleil de la ruë S^t Pierre de Caën ; le nouveau Procureur triomphant du Medecin; l'In-

fortuné Tircis ; F. Fredon, &
M. D. M.

Voicy deux Enigmes nouvelles. La premiere eſt de M. Lourdet

ENIGME.

I'Abaiſſe au dernier rang le
plus haut Potentat,
Je reduis une Reyne à demander
l'aumoſne,
Je proſtituë auſſi la plus ſage
matrône.
Et rempliſſant les vœux
d'un fat,
Quand il me plaiſt, je le mets
ſur le trône.

AUTRE ENIGME.

POUR bien me peindre en peu de Vers,
Je suis semblable à ce vaste Univers,
Mais avec quelque difference.
L'Univers comprend tout en sa grandeur immense.
Sa valeur est sans prix ; quant à moy, l'on sçait bien.
Que je ne suis ny ne vaut rien.

Le Roy a fait un voyage à Maintenon. On pouroit dire d'un autre qu'il auroit esté

e promener, mais ce Prince
ne fait rien où le travail ne
emporte sur le plaisir. Pen-
lant les trois jours qu'il a sé-
ourné en ce lieu-là, il a visi-
é les travaux de la Riviere
l'Eure, & fait la reveuë des
Troupes qu'il employe à
es Ouvrages afin de les en-
retenir toûjours dans une fa-
igue necessaire au metier de
a Guerre. Ces Troupes é-
oient fort lestes. Les Cadets
que le Roy a fait venir, ont
ait des merveilles à servir le
Canon, & ont remporté des
orix. Comme dans ces oc-

casions sa Majesté fait l'honneur aux Princes du Sang & aux principaux Seigneur de les faire manger avec Elle, ceux qui ont eu cet honneur à Maintenon, sont Monsieur le Prince, Monsieur le Duc, Monsieur le Prince de Conty, Mss les Ducs de Noailles, de Chevreuse, de Foix, de la Ferté, & de Roquelaure, Mr le Mareschal de Humieres, M. le Marquis d'Antin, M. de la Salle, M. d'Urfé, & plusieurs autres.

M. le Duc de Gesvres a esté receu au Parlement en qualité de Gouverneur de Paris. Quel-

ques soirs aprés il fut receu,
& traité à l'Hôtel de Ville en
cette mesme qualité. Il y a
eu tant de choses à vous dire là
dessus ; & sur tout de la ma-
gnificence de ce jour, qu'il faut
plus de temps pour vous en
entretenir. Ce sera pour le
mois prochain. Je reserve aussi
à vous parler en ce temps là
des mariages qui viennent de
se faire, des grandes Charges
que le Roy vient de donner, &
de plusieurs autres articles dont
je ne pourrois presentement
vous entretenir assez au long.
Je vous envoye deux Livres

nouveaux. Comme vous aimez les Reflexions, le Tiltre de l'un qui eſt, *Maximes, Sentences, & Reflexions Morales & Politiques*, vous promet une lecture agréable. Il y a beaucoup d'eſprit dans ce Livre qui ſe vend chez le ſieur du Caſtin, Libraire au Palais. L'autre eſt, *La cinquiéme partie de l'Hiſtoire des Troubles de Hongrie*, contenant tout ce qui s'eſt paſſé pendant toute la Campagne de 1686. Si vos amis la veulent avoir, ils la trouveront chez le ſieur de Luyne à la Juſtice, & chez

e ſieur Guerout, Court neuve
du Palais, qui debitent les
quatre autres Volumes de la
meſme Hiſtoire. Je ſuis,
Madame, Voſtre, &c.

A Paris, ce 30. *Avril* 1687.

De l'Imprimerie de A. Lambin,

TABLE

Prelude. 8
Sonnet. 10
Devise. 11
Vers de Me des Houllieres. 11
Description des deux Salons qui sont aux deux bouts de la Galerie de Versailles. 14
Epithalame de Madame la Comtesse de Guiche. 58
Nouvelles réjoüissances faites en plusieurs Villes. & autres lieux, pour le retour de la santé du Roy. 69
Entrée de M. de la Berchere à Albi. 162
Vers de Madame la Viguiere du mesme lieu. 165

BIBLIOTHEQUE IMPERIALE IMPR.

TABLE.

Morts. 167
Ce qui s'eſt paſſé aux Ecoles royales de Medecine touchant la fondation faite par feu M. Bienaiſe. 179
Liſte des Preſens pour le Roy de Siam, pour la Princeſſe Reine, pour M. Conſtance, & pour les Ambaſſadeurs qui ſont venus en France. 185
Relation exacte de tout ce qui s'eſt paſſé au Grand Conſeil, le jour que M. le Chancelier y a préſidé. 117
Benefices donnez par le Roy. 270
Découverte d'une Langue univerſelle. 277
Oraiſon Funebre de feu Monſieur le Prince, prononcée en Latin au College de Loüis le Grand, 280
Autre Article de Morts. 187
Suite & concluſion des Réjoüiſſances

TABLE.

faites pour la ſanté du Roy. 297
Preſent fait à Sa Majeſté. 31[illegible]
Noms de ceux qui ont expliqué les
Enigmes nouvelles. 316
Enigmes nouvelles. 319
Voyage du Roy à Maintenon. 320
Coucluſion. 323

Fin de la Table.

BIBLIOTHEQUE IMPERIALE IMPR.